
Fiches thématiques

Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2005 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion).

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1 Emploi

En 2011, 26,9 millions de personnes ont occupé un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent-temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** est évalué à 25,3 millions en moyenne annuelle.

En moyenne sur l'année 2011, l'emploi dans l'ensemble de l'économie a progressé de 125 000 **personnes physiques**, mettant fin à deux années de net recul (- 355 000 emplois lors de la crise de 2009, puis - 16 000 en 2010). L'évolution du temps partiel n'a pas affecté ce rebond : l'emploi en EQTP a augmenté dans des proportions similaires (+ 121 000 emplois, soit + 0,5 % après - 0,3 % en 2010). Cette hausse résulte de celle de l'emploi salarié (117 000 emplois EQTP, après - 66 000 en 2010), mais ce dernier n'a pas encore retrouvé son niveau de 2007, avant la crise. L'emploi non salarié est resté atone : il a progressé de 5 000 EQTP en 2011 (+ 0,2 %), après avoir stagné l'année précédente.

Les activités tertiaires ont alimenté la hausse de l'emploi. Celui des branches des services principalement marchands a accéléré en 2011, progressant de + 1,5 %, après + 0,5 % en 2010. En moyenne sur l'année, 185 000 EQTP ont ainsi été créés, dont plus de la moitié dans les services aux entreprises (+ 105 000, après + 30 000 en 2010). L'emploi tertiaire a aussi bénéficié de la bonne tenue de l'emploi de l'hébergement-restauration (+ 20 000 EQTP), du commerce (+ 19 000), de l'information-communication (+ 16 000) et des services aux ménages (+ 12 000). Seul l'emploi des services principalement non marchands s'est replié en 2011 (- 17 000 EQTP, après + 34 000 en 2010), reflet de la baisse graduelle de l'emploi public.

Le repli de l'emploi s'est nettement atténué en 2011 dans la construction (- 11 000 EQTP,

soit - 0,6 % après - 1,8 % en 2010), mais surtout dans les branches industrielles, où les pertes d'emploi se limitent à 19 000 EQTP (- 0,6 %) contre 107 000 en 2010 (- 3,3 %). Ce mouvement est sensible dans toutes les branches industrielles. Font exception les activités de cokéfaction et raffinage, dont le poids dans l'économie est marginal, et les autres branches industrielles (industries textile, du bois, de la pharmacie, de la métallurgie), qui représentent plus de la moitié de l'emploi industriel. Celles-ci pèsent encore significativement sur la progression de l'emploi total : - 16 000 EQTP perdus en 2011 (- 1,0 %), après - 73 000 l'année précédente (- 4,4 %). Le repli de l'emploi agricole a été légèrement moins prononcé en 2011 (- 17 000 EQTP, soit - 2,0 % après - 2,3 % en 2010).

L'emploi des entreprises privées, qui représente 72 % de l'emploi intérieur total (18,2 millions d'EQTP), a rebondi en 2011, mettant fin à deux années de recul marqué. Il a progressé de 155 000 EQTP (+ 0,9 %, après - 0,6 % en 2010). En 2011, les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLSM), qui incluent notamment les associations, employaient 7 % de l'ensemble des effectifs (1,7 million d'EQTP) : l'emploi y a ralenti en 2011 à + 0,2 %, soit une hausse de 4 000 emplois EQTP, alors qu'il avait progressé plus nettement l'année précédente (+ 1,3 %).

Les administrations regroupent de leur côté 21 % de l'emploi total (5,5 millions d'EQTP employés en 2011 par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc.). En 2011, avec la baisse du nombre de contrats aidés non marchands, l'emploi dans les administrations a reculé (- 38 000 EQTP, soit - 0,7 %). Il a ainsi poursuivi son repli tendanciel, qui se solde sur quatre ans par la suppression de 119 000 EQTP au total. ■

Définitions

Emploi en comptabilité nationale : tous les types d'emploi (salariés, non salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger. Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalents-temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent-temps plein. Le nombre d'emplois en équivalents-temps plein est ainsi inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude tendent à relever les effectifs en équivalents-temps plein.

1. Emploi intérieur total par branche d'activité en équivalents-temps plein

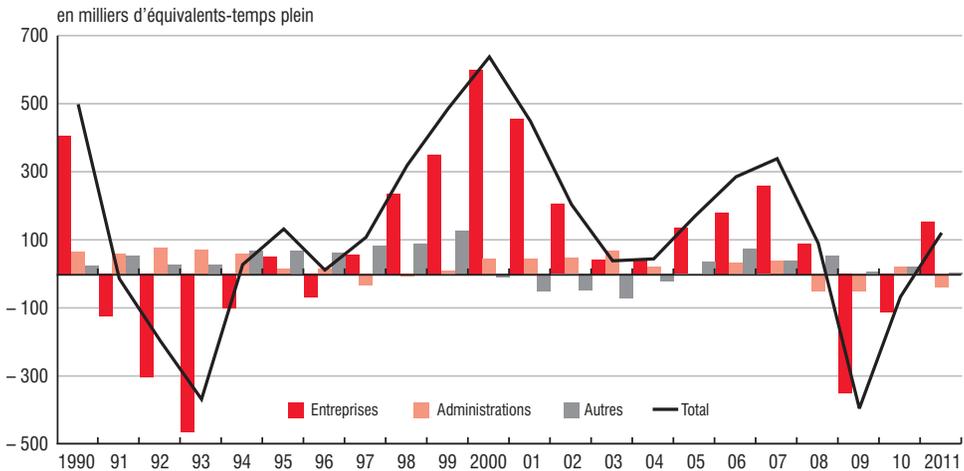
		Évolution en moyenne annuelle (en %)							Effectifs en 2011	
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	en milliers	en % du total
AZ	Agriculture	-1,7	-2,0	-2,1	-2,3	-2,9	-2,3	-2,0	848,8	3,3
DE	Énergie, eau, déchets	0,3	-0,2	1,0	-2,2	5,4	1,1	1,9	298,5	1,2
C1	Industrie agroalimentaire	-0,3	0,9	-0,6	-0,6	-2,0	-0,6	-0,5	581,9	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-3,3	-0,6	-0,9	-1,0	-8,4	-2,1	-4,2	7,1	0,0
C3	Biens d'équipement	-3,9	-1,7	-0,4	-0,5	-9,9	-5,1	-1,6	366,1	1,4
C4	Matériels de transport	0,3	-2,2	-2,1	-2,6	-6,1	-5,1	0,0	251,1	1,0
C5	Autres branches industrielles	-2,5	-2,4	-1,5	-1,6	-4,7	-4,4	-1,0	1 579,9	6,2
FZ	Construction	3,9	4,6	4,3	2,7	0,0	-1,8	-0,6	1 840,9	7,3
GZ	Commerce	0,0	-0,5	1,2	0,6	-0,4	-0,3	0,6	3 465,7	13,7
HZ	Transport	-1,7	1,3	0,7	1,0	-2,6	-1,4	0,1	1 288,6	5,1
IZ	Hébergement-restauration	3,8	1,8	2,4	0,8	-0,1	2,4	1,9	1 050,1	4,1
JZ	Information-communication	-1,2	2,9	2,5	2,5	-1,5	0,0	2,2	756,7	3,0
KZ	Services financiers	0,7	0,6	2,0	0,4	1,9	1,2	0,9	815,7	3,2
LZ	Services immobiliers	5,3	2,0	2,1	1,1	-7,3	-1,1	1,0	245,9	1,0
MN	Services aux entreprises	2,9	2,3	3,2	0,7	-4,8	0,9	3,3	3 293,5	13,0
QQ	Services principalement non-marchands	0,9	1,4	1,2	0,0	-0,1	0,5	-0,2	7 184,8	28,4
RU	Services aux ménages	1,3	4,8	1,3	1,5	0,1	1,8	0,8	1 467,5	5,8
	Total	0,7	1,1	1,3	0,3	-1,5	-0,3	0,5	25 342,9	100,0
DE à C5	Industrie	-1,9	-1,5	-1,0	-1,4	-4,2	-3,3	-0,6	3 084,7	12,2
C1 à C5	Industrie manufacturière	-2,0	-1,6	-1,2	-1,3	-5,1	-3,8	-0,9	2 786,2	11,0
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,1	1,6	1,9	0,9	-1,8	0,5	1,5	12 383,7	48,9
QQ	Tertiaire principalement non-marchand	0,9	1,4	1,2	0,0	-0,1	0,5	-0,2	7 184,8	28,4
DE à MN et RU	Branches marchandes non-agricoles	0,7	1,2	1,6	0,7	-2,1	-0,5	0,9	17 309,3	68,3

Champ : France.

Lecture : en 2011, l'emploi des branches des services immobiliers (LZ) augmente de 1,0 %, pour s'établir à 246 000 équivalents-temps plein, ce qui représente 1,0 % de l'emploi total.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Évolution annuelle des créations d'emplois par type de secteur institutionnel



Champ : effectifs, salariés ou non, en équivalents-temps plein en France.

Lecture : en 2011, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française augmente de 121 000 équivalents-temps plein, celui des entreprises progresse de 155 000 équivalents-temps plein.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2 Chômage

Après une baisse en début d'année 2011, le taux de **chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** augmente de 0,3 point au second semestre. Au quatrième trimestre, il s'établit en France à 9,8 % (9,4 % pour la France métropolitaine). En France métropolitaine cependant, le taux de chômage est en légère baisse (0,1 point) en moyenne annuelle, à 9,3 % de la population active.

Au quatrième trimestre 2011, en France métropolitaine, 2,7 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Plus généralement, 3,4 millions de personnes ne travaillent pas mais souhaitent travailler, qu'elles soient ou non disponibles dans les deux semaines pour travailler et qu'elles recherchent ou non un emploi.

En moyenne sur l'année 2011, le taux de chômage des femmes demeure supérieur de 0,9 point à celui des hommes en France métropolitaine (9,7 % contre 8,8 %). L'écart s'est toutefois réduit au cours de l'année : le taux de chômage des femmes a en effet légèrement baissé entre la fin 2010 et la fin 2011, ce qui ne s'était pas vu depuis le début de la crise de 2008. *A contrario*, celui des hommes est reparti à la hausse au second semestre lorsque la situation économique a commencé à se dégrader : les hommes sont traditionnellement affectés plus vite que les femmes par un retournement du marché du travail ; les suppressions d'emplois touchent d'abord l'intérim, où les hommes, et plus particulièrement les jeunes hommes, sont surreprésentés.

La remontée du chômage dans la deuxième partie de l'année 2011 touche toutes les tranches d'âge. Pour les actifs entre 25 et 49 ans, le taux de chômage augmente de 0,4 point en un semestre, et s'établit à 8,6 % de la population active fin 2011, légèrement au-dessus de son sommet précédent de fin 2009. Le taux de chômage des personnes de 50 ans ou plus a lui aussi augmenté, de 0,2 point au second semestre 2011. Il s'établit à 6,5 % fin 2011, à un niveau comparable à celui de fin 2009. Le taux de chômage des jeunes augmente sur la même période de 0,7 point. Contrairement aux autres tranches d'âge, ce niveau est très légèrement inférieur à celui de fin 2009.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit pour partie le fait qu'il est calculé sur une population entrant tout juste sur le marché du travail. Un grand nombre de jeunes de 15 à 24 ans, qui poursuit des études, n'est donc pas comptabilisé dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure et s'établit à 8,4 % au quatrième trimestre 2011 (8,6 % un an auparavant), alors que la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans est de 7,7 %. Comme pour le taux de chômage, les jeunes sont les seuls pour lesquels la part de chômeurs dans la population a baissé depuis le sommet du quatrième trimestre 2009 (- 0,9 point, alors que pour les autres tranches d'âge, elle a augmenté de 0,1 point). ■

Définitions

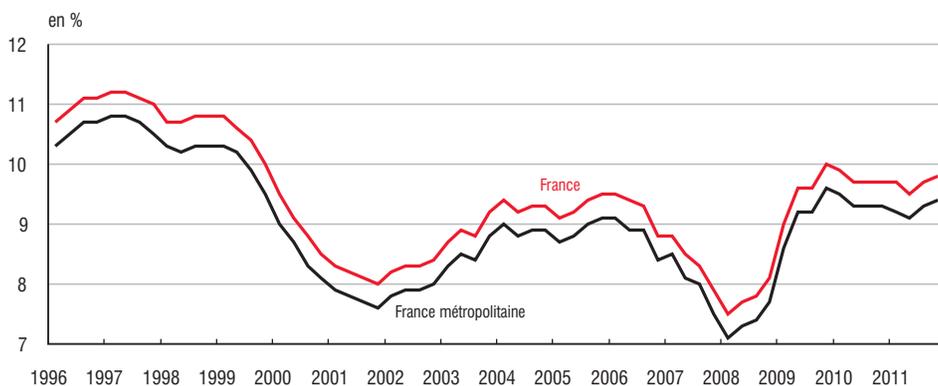
Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Enquête Emploi en continu : enquête auprès des ménages, qui porte sur toutes les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, 57 000 ménages répondent (parmi les 67 000 logements enquêtés, à l'exception des communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), soit environ 108 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, à laquelle répondent 1 500 ménages et dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage selon la définition préconisée par le BIT.

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre 2011 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1996 à 2011.

2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail (BIT)

	en moyenne annuelle									
	1990	1993	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 ¹ p
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	1 976	2 526	2 411	2 432	2 433	2 223	2 068	2 581	2 653	2 628
Hommes	863	1 201	1 154	1 164	1 175	1 092	1 016	1 321	1 338	1 307
Femmes	1 113	1 325	1 257	1 268	1 258	1 131	1 052	1 260	1 315	1 321
Taux de chômage² (en %)										
Ensemble	7,9	10,0	8,9	8,9	8,8	8,0	7,4	9,1	9,4	9,3
de 15 à 24 ans	15,4	20,5	20,0	20,6	21,6	19,1	18,6	23,2	22,9	22,1
de 25 à 49 ans	6,9	9,0	8,0	8,1	7,8	7,2	6,5	8,0	8,4	8,4
50 ans ou plus	5,8	6,7	6,1	5,8	5,9	5,3	5,0	6,1	6,3	6,4
Hommes	6,2	8,7	8,0	8,0	8,1	7,5	6,9	8,9	9,0	8,8
de 15 à 24 ans	13,0	18,4	19,3	19,5	20,4	18,3	18,5	24,0	22,2	21,2
de 25 à 49 ans	5,1	7,5	6,9	7,0	6,9	6,5	5,7	7,5	7,9	7,8
50 ans ou plus	4,8	6,2	5,6	5,5	5,7	5,2	4,9	5,9	6,1	6,2
Femmes	10,2	11,7	9,9	9,8	9,7	8,6	7,9	9,4	9,7	9,7
de 15 à 24 ans	18,2	23,0	21,0	21,9	23,2	20,1	18,6	22,3	23,7	23,2
de 25 à 49 ans	9,2	10,7	9,3	9,3	8,9	8,0	7,4	8,6	8,9	9,0
50 ans ou plus	7,0	7,3	6,6	6,2	6,1	5,5	5,0	6,2	6,6	6,6

1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre 2011 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

2. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2011, 2 628 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 9,3 % de la population active.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2011.

3 Revenu et épargne des ménages

En 2011, le revenu disponible brut des ménages accélère à + 2,6 % en valeur (après + 2,0 % l'année précédente). Simultanément, la hausse du prix de la dépense de consommation finale atteint + 2,1 % (contre + 1,1 % en 2010), notamment en raison de la hausse des prix de l'énergie. Le pouvoir d'achat du revenu disponible ralentit donc (croissance de + 0,5 %, après + 0,9 % en 2010) : cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) est en légère baisse en 2011 (- 0,1 %), alors qu'il augmentait de 0,3 % en 2010.

En 2011, l'accélération du revenu disponible brut de + 0,6 point en valeur est due au redressement des revenus du patrimoine (contribution de + 0,9 point) et à la croissance des revenus d'activité (+ 0,3 point). Inversement, les impôts sur le revenu et le patrimoine en atténuent la hausse (effet de - 0,5 point). Les prestations sociales, restant sur la même dynamique qu'en 2010, ne contribuent pas à l'accélération du revenu disponible.

La rémunération des placements des ménages en produits liquides (comptes courants et livrets) se redresse en 2011, soutenue par la remontée des taux d'intérêt (+ 60 points de base sur le taux du livret A notamment). Les dividendes reçus par les ménages se redressent également, après s'être repliés en 2010 du fait de la baisse des résultats des entreprises durant la récession. À l'inverse, les revenus de la propriété attribués aux assurés reculent (- 2,4 %) : les contrats d'assurance-vie perdent de leur attractivité face aux autres produits de placement, dont les taux de rendement augmentent.

La masse salariale nette reçue par les ménages accélère également à + 2,9 %, après + 2,4 % en 2010 : elle est soutenue par la reprise de l'emploi, dans un contexte de stabilité du salaire moyen net par tête. Le revenu mixte des entrepreneurs individuels augmente de 2,4 %, soit un rythme plus soutenu qu'en 2010 (+ 1,9 %).

En 2011, les impôts sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages progressent de 6,6 % après une hausse de 2,8 % l'année précédente. Cette accélération est imputable au relèvement de certains impôts (hausse du prélèvement social sur les revenus du patrimoine et les produits de placement notamment) et au dynamisme des revenus d'activité qui génère un surplus d'impôt sur le revenu, de contribution sociale généralisée (CSG) et de contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Les prestations sociales reçues par les ménages restent dynamiques (+ 3,2 % en 2011 comme en 2010). Les indemnités chômage reculent (- 0,3 % après + 7,6 % en 2010) en lien avec l'amélioration du marché du travail ; inversement, les prestations vieillesse accélèrent légèrement (+ 4,0 % après + 3,8 % en 2010) : l'impact de la revalorisation des pensions, nettement plus élevée en 2011, l'emporte sur le recul de l'âge de la retraite consécutif à la réforme de 2010 ; cette dernière commence à produire ses effets à partir de juillet 2011. Par ailleurs, les prestations familiales et de logement évoluent de façon plus soutenue (+ 1,9 % après + 0,8 %), en raison de la revalorisation de 1,5 % de la base mensuelle de calcul des allocations.

Alors que le revenu disponible brut augmente de 2,6 %, la dépense de consommation finale des ménages ne progresse que de 2,3 % en valeur ; leur taux d'épargne remonte ainsi de 0,2 point à 16,1 % en 2011, après avoir baissé de 0,5 point en 2010.

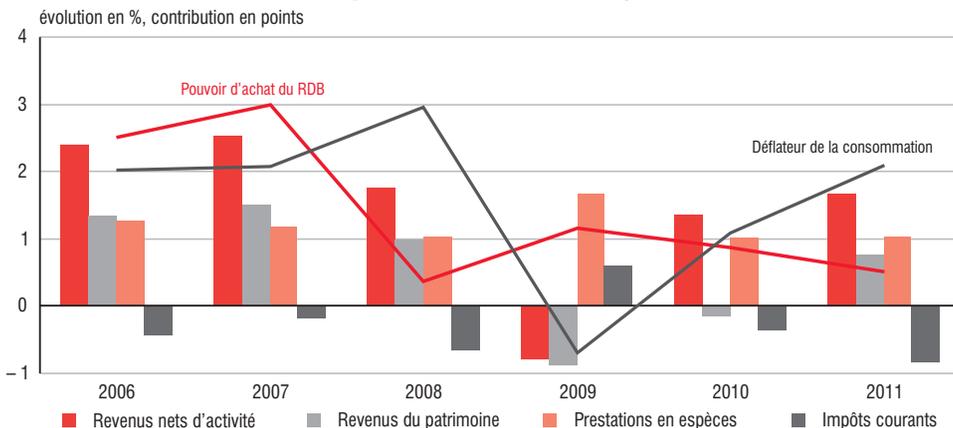
Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ils disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement... En 2011, le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, progresse au même rythme que le revenu disponible brut (+ 2,6 %). ■

Définitions

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des **transferts sociaux en nature**, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Transferts sociaux en nature : forme de revenus qui trouvent leur contrepartie en consommation finale, sans qu'il y ait pour autant une dépense de la part du ménage bénéficiaire. Il s'agit par exemple des remboursements de médicaments, des dépenses d'éducation prises en charge par les administrations publiques.

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



2. Revenu disponible brut des ménages

	En milliards d'euros		Évolutions annuelles en %					
	2011	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rémunération des salariés	1 077,6	3,6	4,3	4,0	3,2	0,3	2,3	3,4
Salaires et traitements bruts	790,3	3,6	4,5	4,1	3,2	0,1	2,3	2,9
Cotisations employeurs	287,3	3,4	3,8	3,8	3,1	0,8	2,1	4,7
Revenu mixte brut	121,1	1,1	3,9	3,9	1,1	-6,6	2,0	2,3
Excédent brut d'exploitation	158,2	5,1	6,3	7,1	5,0	-4,7	-0,5	3,5
Revenus nets de la propriété	127,7	0,8	5,9	6,1	3,5	-2,7	-0,9	3,7
Consommation finale de Sifim	9,6	-8,3	23,6	38,8	17,8	-36,0	-29,3	6,9
Revenus primaires	1 484,6	3,3	4,6	4,5	3,2	-1,1	1,7	3,3
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	175,1	5,7	3,1	1,3	5,0	-4,5	2,8	6,6
Cotisations	424,0	3,9	4,8	3,6	2,9	1,1	2,1	4,1
dont cotisations salariales	108,5	4,7	6,4	3,3	1,5	0,9	1,9	3,3
Prestations sociales en espèce	428,7	4,0	4,1	3,9	3,4	5,5	3,2	3,2
Transferts divers nets reçus	9,4	26,9	-0,7	14,3	32,7	-19,7	13,6	-1,6
Revenu disponible brut	1 323,5	3,1	4,6	5,1	3,3	0,5	2,0	2,6
Prestations sociales en nature	361,8	4,1	3,8	4,0	3,4	3,7	3,4	2,6
Revenu disponible ajusté	1 685,4	3,3	4,4	4,9	3,3	1,1	2,3	2,6
Dépense de consommation finale	1 471,9	4,3	4,2	4,3	3,3	0,5	2,8	2,4
Épargne brute	213,4	-3,7	6,3	8,9	3,9	6,0	-1,0	4,0
Formation brute de capital fixe	120,0	8,8	11,4	9,3	2,8	-13,4	0,9	6,8
Impôts en capital	8,7	4,6	-7,3	6,8	-11,4	-5,5	3,7	12,0
Autres opérations	5,0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Capacité de financement	89,8	-16,4	3,2	8,3	2,6	49,7	-4,3	0,1

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

3. Principaux ratios

	en %						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rémunération nette / RDB - avant impôts	45,7	45,6	45,4	45,4	45,4	45,6	45,5
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,7	10,9	11,1	11,3	10,8	10,5	10,6
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,0	9,0	8,9	8,7	8,1	8,1	8,1
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,7	8,8	9,0	8,9	8,7	8,5	8,5
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	27,0	27,0	26,8	26,7	28,2	28,6	28,6
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	12,1	12,0	11,6	11,7	11,2	11,3	11,7
Taux d'épargne (épargne brute / RDB)	14,7	14,9	15,4	15,5	16,4	15,9	16,1
Taux d'épargne ajustée (épargne brute / RDBA)	11,6	11,8	12,2	12,3	12,9	12,5	12,7

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

4 Consommation des ménages

En 2011, la dépense de consommation des ménages augmente de 0,3 % en volume, après + 1,4 % en 2010. Ce ralentissement intervient dans le contexte d'une accélération des prix (+ 2,1 % après + 1,1 % en 2010) due notamment à la forte hausse des prix de l'énergie. En valeur, l'évolution de la dépense de consommation des ménages est presque aussi soutenue qu'en 2010 : + 2,3 % après + 2,5 %.

Les achats d'automobiles neuves et d'occasion sont stables en 2011 (+ 0,0 % en volume) : le net redressement des achats de voitures d'occasion (+ 3,9 % en volume après - 2,4 %), est compensé par une baisse des achats de voitures neuves (- 1,4 % après une baisse plus marquée de 3,0 % en 2010). L'essoufflement du marché des automobiles neuves peut s'expliquer par la fin du dispositif de la prime à la casse. La part des petites voitures économes (cinq chevaux fiscaux et moins) dans les immatriculations diminue à 52 %, après avoir atteint 57 % les deux années précédentes. Les marques françaises se replient (- 6,3 % après - 2,3 %) alors que les marques étrangères tirent leur épingle du jeu (+ 2,9 %). Les marques françaises ne représentent plus que 52,1 % des immatriculations en 2011 contre 54,5 % en 2010.

En 2011, en valeur, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information diminue de 2,4 % après une stabilité en 2010. En volume, elle décélère (+ 1,8 % après + 3,2 % en 2010). Si les achats de téléviseurs décélèrent pour la seconde année consécutive (+ 6,1 %, après + 18,5 % en 2010 et + 33,3 % en 2009), le secteur reste porté par les achats d'ordinateurs et de périphériques (+ 16,4 % en volume après + 7,8 % en 2010) et par un marché des téléphones mobiles toujours aussi dynamique (+ 30,4 % en volume après + 22,8 % en 2010) du fait de l'essor des smartphones. La consommation en services de télécommunications baisse en volume (- 1,1 % après + 1,5 % en 2010) suite à la hausse de la TVA sur les offres « triple play ».

Les dépenses liées à la musique et à la vidéo à domicile sont en baisse. Les achats de supports vidéo diminuent de 5,9 % en volume, après une hausse de 4,3 % en 2010, la progression du Blu-ray ne compensant pas la baisse des achats de DVD. Les achats de CD audio poursuivent leur repli (- 10,9 % en volume après - 12,5 %). Les téléchargements légaux de musique progressent de 27,5 % en volume. Avec près

de 217 millions de spectateurs, la fréquentation des salles de cinéma atteint un niveau record depuis 1966. Ce bon résultat tient notamment au succès exceptionnel du film français « Intouchables ».

Les loyers augmentent de 2,2 % en 2011 en valeur, après + 2,6 % en 2010 : il s'agit de la plus faible progression depuis 1959. Les prix des loyers augmentent de 1,0 % après + 1,5 % en 2010.

En 2011, les dépenses des ménages en produits énergétiques diminuent de 6,6 % en volume après une hausse de 2,0 % en 2010 : les besoins de chauffage ont été modérés en raison d'un printemps et d'un automne exceptionnellement doux. Ainsi, la consommation d'électricité diminue de 9,4 % en volume. Le prix des dépenses en produits énergétiques augmente de 12,1 %, principalement du fait du fioul domestique (+ 23,1 %) et des carburants (+ 16,6 % pour le gasoil, + 11,0 % pour le super sans plomb).

La croissance de la consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) se maintient en volume (+ 1,0 % après + 1,1 %), malgré une accélération des prix (+ 1,8 % après + 1,1 %). Les achats de viande diminuent (- 0,4 % en volume) du fait de prix en hausse (+ 2,6 %). Il en est de même pour les poissons et les fruits de mer (- 2,3 % en volume et + 3,5 % en prix). La consommation de fruits continue de diminuer (- 1,4 % après - 0,6 % en 2010) malgré une hausse des prix plus modérée que l'année précédente (+ 1,4 % au lieu de + 5,1 %). La consommation de légumes se redresse (+ 1,2 % en volume après - 0,9 % en 2010) sous l'effet de prix en forte baisse (- 4,7 %).

La consommation de tabac baisse de 0,6 % en volume après une année de stabilité (+ 0,1 %). La hausse des prix soutenue pour la seconde année consécutive (+ 5,7 %, après + 5,6 % en 2010) a sans doute freiné la consommation.

La désaffection des ménages pour l'assurance-vie se poursuit en 2011 : les dépenses liées à ce type de contrats diminuent de 5,1 % en volume. Les épargnants se sont orientés vers de l'épargne plus liquide, notamment le livret A. L'assurance automobile progresse de 10,9 % en volume et les dépenses liées à l'assurance santé repartent à la hausse : + 0,9 % en volume, après - 1,3 % en 2010. Au total, la consommation des ménages en assurances se replie de 0,9 % en volume. ■

1. Consommation des ménages par fonction

en évolutions en volume aux prix de l'année précédente

	2008	2009	2010	2011	Coefficients budgétaires ¹ (en %)
Alimentation et boissons non alcoolisées	-0,3	0,2	1,1	1,0	10,2
Boissons alcoolisées et tabac	-2,5	0,8	-0,2	0,0	2,4
Articles d'habillement et chaussures	-1,7	-3,4	0,8	-1,2	3,2
Logement, chauffage, éclairage	1,4	0,4	1,4	-1,0	19,1
Équipement du logement	-0,6	-3,0	2,4	1,1	4,4
Santé	5,2	3,0	2,1	3,9	2,9
Transport	-2,0	-1,0	-0,3	0,7	10,9
Communications	4,1	0,5	1,9	0,3	2,0
Loisirs et culture	2,3	0,8	2,8	2,4	6,4
Éducation	2,4	-5,5	-0,9	-1,4	0,6
Hôtels, cafés et restaurants	-1,8	-3,4	1,5	1,0	5,4
Autres biens et services	-0,9	2,9	1,2	0,6	8,4
Correction territoriale	-14,3	-22,1	-25,3	41,3	-0,6
Dépense de consommation des ménages	0,3	0,1	1,4	0,3	75,4
Dépense de consommation des ISBLSM²	-0,3	4,4	3,8	1,9	2,8
Dépense de consommation individualisable des APU	1,5	2,2	1,7	1,5	21,8
<i>dont : logement</i>	7,7	2,7	1,1	3,0	1,0
<i>santé</i>	2,4	3,4	2,8	1,7	9,6
<i>éducation</i>	-0,5	-0,2	0,3	0,5	6,5
Consommation effective des ménages	0,5	0,7	1,5	0,6	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

en évolutions en volume aux prix de l'année précédente

	2008	2009	2010	2011	Coefficients budgétaires ¹ (en %)
Biens durables importants ²	-0,8	4,6	2,0	2,8	6,9
Biens semi-durables ³	-0,6	-4,0	1,2	-0,6	5,6
Biens non durables	0,2	0,1	1,5	-0,3	25,2
Services	0,9	0,9	1,6	0,8	62,3
Ensemble	0,5	0,7	1,5	0,6	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

2. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

3. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le Produit Intérieur Brut (PIB) ou sur la consommation effective des ménages. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui correspond à la valeur ajoutée sur le territoire national, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (car des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et, à l'inverse, versés par des agents résidents à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile également d'effectuer des comparaisons de revenu national brut (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « **en standards de pouvoir d'achat** » (SPA), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2010, le PIB par habitant exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA) était 6,2 fois plus élevé pour le Luxembourg que pour la Bulgarie. La France se classait au 11^e rang des pays de l'Union européenne, avec un PIB supérieur de 8 % à la moyenne des 27 pays. Elle se positionnait entre le Royaume-Uni et l'Italie (respectivement 12 % et 1 % de plus que la moyenne européenne).

Les indices de volume de RNB par habitant modifient légèrement ce classement. Ils atténuent notamment l'avantage du Luxembourg et de l'Irlande, pays où une part importante

du PIB rémunère le travail des non-résidents ou le capital détenu par des non-résidents.

Bien que nettement corrélé aux deux classements précédents, le rang suivant les indices de volume de consommation par habitant renvoie un message un peu différent, notamment parce que la part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB varie d'un pays à l'autre (de 44 % au Luxembourg à 81 % en Grèce). Les écarts s'en trouvent de nouveau diminués mais demeurent importants : en 2010, le niveau de consommation par habitant était 3,6 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. La France se situait au 8^e rang, avec une consommation effective par habitant de 13 % supérieure à la moyenne européenne.

Pour la seule consommation alimentaire, la France se situait au 4^e rang des pays de l'Union européenne, avec un niveau supérieur de 17 % à la moyenne, derrière la Grèce, le Luxembourg et l'Italie.

En 2010, les indices de prix associés au PIB variaient de 45 en Bulgarie à 137 au Danemark, par rapport à un indice moyen européen de 100. La France se situait à un niveau supérieur à la moyenne européenne (113). Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, les rapports de niveau de prix étaient semblables : de 45 en Bulgarie à 147 au Danemark, et 111 en France. Parmi les voisins de la France, le Luxembourg et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à la France, au contraire de l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne. L'écart de prix entre la France et la moyenne européenne dépasse 20 % pour les biens et services liés au logement, ainsi que pour les biens et services de communication. Les prix en France sont supérieurs à ceux de l'Allemagne pour l'ensemble des fonctions de consommation, mis à part pour l'alimentation, le transport et l'hôtellerie-restauration. ■

Définitions

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 27.

1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2010

indice 100 pour l'UE à 27

	Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat				Indices de prix		
	PIB	RNB	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non-alcoolisées	PIB	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non-alcoolisées
Luxembourg	271	194	150	130	120	132	116
Pays-Bas	133	133	116	109	109	109	96
Irlande	128	107	102	78	112	124	120
Danemark	127	131	114	93	137	147	136
Autriche	126	126	116	95	111	110	114
Suède	123	126	114	106	123	126	115
Belgique	119	122	110	112	112	116	115
Allemagne	118	121	117	93	105	104	110
Finlande	115	118	111	109	119	123	113
Royaume-Uni	112	113	121	81	100	102	102
France	108	110	113	117	113	111	109
Italie	101	101	102	120	105	105	106
Espagne	100	99	95	115	93	96	94
Chypre	99	97	103	100	89	91	107
Grèce	90	88	101	136	92	92	103
Slovénie	85	84	80	91	83	84	95
Malte	83	77	83	97	73	74	93
Portugal	80	78	84	112	83	86	91
République tchèque	80	75	71	74	73	70	77
Slovaquie	74	73	71	84	68	66	81
Hongrie	65	62	60	61	61	59	81
Estonie	64	61	57	78	68	68	81
Pologne	63	61	66	89	61	57	70
Lituanie	57	57	61	109	60	59	72
Lettonie	51	52	50	63	64	65	83
Roumanie	46	46	45	81	51	51	67
Bulgarie	44	43	42	48	45	45	65

Source : Eurostat, calculs Insee.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour les pays voisins de la France en 2010

indice 100 pour l'UE à 27

	Luxembourg	Belgique	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne
Consommation individuelle effective	132	116	111	105	104	102	96
Alimentation et boissons non-alcoolisées	116	115	109	106	110	102	94
Boissons alcoolisées et tabac	88	100	109	104	99	142	80
Vêtements et chaussures	106	114	105	104	103	89	92
Logement, eau, électricité, gaz	171	118	123	104	108	97	104
Ameublement, équipement ménager et entretien	113	108	108	105	99	98	102
Santé	130	131	112	119	105	99	90
Transport	95	102	105	94	106	102	94
Communication	89	121	121	103	83	93	149
Loisirs et culture	108	102	106	106	104	100	99
Éducation	288	139	117	103	99	134	102
Hôtels, cafés et restaurants	108	113	103	107	104	104	94
Autres biens et services	118	115	112	106	103	98	89

Source : Eurostat.

6 Branches d'activité

Après une croissance en valeur de + 2,4 % en 2010, la reprise de l'activité s'est accentuée en 2011 avec une progression de + 2,7 % de la valeur ajoutée (VA) de l'ensemble des branches de l'économie. La VA s'établit ainsi à 1 789 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la VA a progressé de + 1,8 % en volume, après + 1,5 % en 2010.

Après trois années consécutives de contraction, l'activité dans la construction s'est stabilisée en 2011 : c'est particulièrement vrai des activités de construction de bâtiments et de promotion immobilière, pour lesquelles la VA a connu une quasi stabilité (+ 0,1 %) après une baisse de - 5,2 % en 2010. Globalement, la valeur ajoutée de la construction demeure inférieure de 12 % en volume à son maximum de 2007.

L'activité s'est également redressée dans l'agriculture (+ 3,9 % en volume après - 5,7 % en 2010), soutenue par une consommation des ménages assez dynamique.

La valeur ajoutée des services principalement marchands augmente de 2,4 % en 2011 après + 2,2 % en 2010. Les services financiers connaissent un rebond marqué (+ 3,4 % après - 0,9 % en 2010) : en particulier, la consommation des ménages, en services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), a été soutenue par une hausse des dépôts bancaires et les exportations en Sifim par une hausse des crédits des sociétés étrangères accordés en France. La valeur ajoutée rebondit également dans l'hébergement et la restauration (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2010). En revanche, les autres branches des services marchands affichent en 2011 une progression de leur valeur ajoutée très proche de celle estimée pour 2010.

La valeur ajoutée des services non marchands progresse un peu plus en 2011 (+ 1,2 %) qu'en 2010 (+ 0,9 %), grâce aux branches des administrations publiques et de l'enseignement.

En revanche, l'industrie ralentit nettement en 2011 : après un net rebond en 2010 (+ 3,3 %), la VA dans l'industrie progresse de seulement + 0,5 % en volume en 2011. Le recul de la VA dans la branche fabrication de matériels de transport (- 15,6 % en 2011, après + 19,4 %

l'année précédente) explique presque la totalité de ce tassement de l'activité industrielle. L'activité est restée par contre assez bien orientée dans les biens d'équipements (fabrication de produits informatiques, d'équipements électriques ou de machines) dont la VA progresse de + 6,4 % en 2011 après + 6,8 % en 2010, et dans les autres branches industrielles (industries textile, du bois, de la pharmacie ou encore de la métallurgie) dont la valeur ajoutée accélère très légèrement à + 2,6 % après + 2,3 % en 2010.

En 2011, l'économie a renoué avec des créations d'emplois (+ 0,5 % pour les effectifs en équivalents temps plein (EQTP), après - 0,3 % en 2010) : la reprise de l'activité économique se confirmant, les gains de productivité apparente du travail retrouvent leur régime de croisière des années précédant la crise à + 1,3 % en 2011, après + 1,8 % en 2010.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, le ralentissement de la productivité est plus marqué (+ 1,0 % en 2011, après + 2,3 % l'année précédente). Il tient d'abord à la situation des branches industrielles, où l'activité a connu un ralentissement en cours d'année alors que les pertes d'emploi s'atténaient. Les gains de productivité industriels sont ainsi revenus en dessous de leur rythme tendanciel, à + 1,1 % en 2011 après + 6,9 % en 2010. Dans les services principalement marchands, les gains de productivité sont également plus faibles et retrouvent un rythme moyen (+ 0,9 %, après + 1,7 % en 2010). Alors que l'activité croît à un rythme proche de celui de 2010, les créations d'emploi s'amplifient dans ces branches (+ 1,5 % pour l'emploi en EQTP après + 0,5 % l'année précédente).

À l'inverse, la productivité apparente du travail dans la construction a progressé pour la première fois depuis 2007, pour atteindre + 0,6 %, après - 3,1 % en 2010. Cette amélioration des gains de productivité s'explique par le fait que l'emploi dans la construction a continué de s'ajuster à la baisse (- 0,6 %), conséquence de trois années consécutives de recul de l'activité, de 2008 à 2010. ■

1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)						Niveaux 2011 en valeur	
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-0,1	-0,8	4,2	6,4	-5,7	3,9	32,8	1,8
DE	Énergie, eau, déchets	0,9	0,6	-5,2	-8,3	1,2	-0,6	43,8	2,5
C1	Industrie agroalimentaire	-0,6	1,5	-8,2	0,9	-1,6	-0,8	30,1	1,7
C2	Cokéfaction et raffinage	26,2	0,7	-44,0	-32,0	27,7	-0,3	3,5	0,2
C3	Biens d'équipement	8,2	3,0	-1,1	-18,4	6,8	6,4	25,5	1,4
C4	Matériels de transport	-8,7	1,0	-6,3	-22,7	19,4	-15,6	13,8	0,8
C5	Autres branches industrielles	0,9	2,5	-2,4	-4,2	2,3	2,6	107,9	6,0
FZ	Construction	2,2	4,6	-1,7	-6,0	-4,8	0,0	110,1	6,2
GZ	Commerce	1,2	3,2	2,7	-5,7	3,3	3,2	203,0	11,3
HZ	Transport	3,0	3,4	-0,4	-6,1	3,8	3,3	84,9	4,7
IZ	Hébergement restauration	1,6	3,0	0,1	-2,1	-0,1	1,1	44,1	2,5
JZ	Information communication	8,8	5,0	3,1	-4,3	3,1	2,5	86,1	4,8
KZ	Services financiers	4,5	4,7	-2,8	5,0	-0,9	3,4	83,3	4,7
LZ	Services immobiliers	2,5	0,8	-0,1	0,9	1,3	1,1	236,7	13,2
MN	Services aux entreprises	4,1	3,7	1,5	-7,9	3,4	3,5	218,8	12,2
OQ	Services non marchands	1,6	1,0	0,9	1,1	0,9	1,2	404,3	22,6
RU	Services aux ménages	2,7	1,6	2,8	-0,3	0,7	0,0	60,2	3,4
AZ à RU	Total	2,5	2,4	0,1	-3,0	1,5	1,8	1 789,0	100,0
DE à C5	Industrie	1,1	2,0	-4,3	-7,5	3,3	0,5	224,6	12,6
C1 à C5	Industrie manufacturière	1,2	2,3	-4,2	-7,4	3,8	0,8	180,7	10,1
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	3,3	2,9	1,0	-3,4	2,2	2,4	1017,2	56,9
OQ	Tertiaire principalement non marchand	1,6	1,0	0,9	1,1	0,9	1,2	404,3	22,6
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	2,8	2,9	-0,2	-4,3	1,8	1,9	1 351,9	75,6

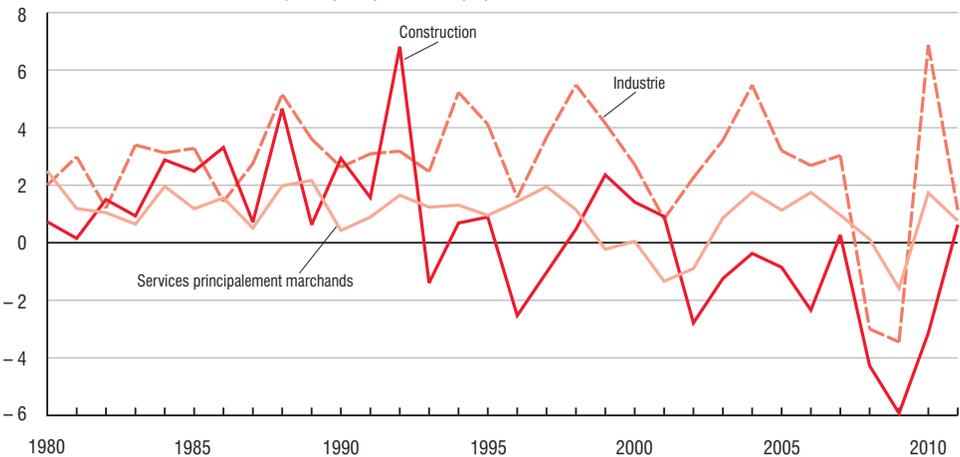
Champ : France.

Lecture : en 2011, la valeur ajoutée en volume dans la branche agricole progresse de + 3,9 % par rapport à 2010. Elle s'établit à 32,8 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 1,8 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche

évolutions annuelles de la valeur ajoutée par équivalent temps plein, salarié ou non, en %



Champ : France.

Lecture : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalents temps plein, salariés ou non. En 2011, la productivité des branches industrielles progresse de + 1,1 % par rapport à 2010.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

7 Investissement

En 2011, l'investissement de l'ensemble de l'économie confirme son redressement (+ 3,5 % en volume après + 1,2 % en 2010). En valeur, il progresse de 6,5 %, après + 2,5 % l'année précédente.

L'investissement des entreprises non financières reste dynamique (+ 7,5 % en valeur, après + 7,2 %) : il bénéficie de la bonne orientation de la demande intérieure et étrangère durant le premier semestre ; les conditions d'accès aux financements sont également favorables jusqu'à l'été. Durant le second semestre, la crise des dettes souveraines dans la zone euro pèse sur les projets d'investissement ; néanmoins, le taux d'utilisation des capacités de production reste à un niveau plus élevé que celui enregistré en 2010.

L'investissement des ménages (hors entreprises individuelles - EI) est en nette reprise (+ 7,1 % après + 1,3 % en valeur) : il est essentiellement porté par la bonne orientation de la construction. L'année 2011 est marquée par un retour à la croissance de l'investissement en logements neufs, dans un contexte de léger ralentissement des acquisitions dans l'ancien. Dans le même temps, les

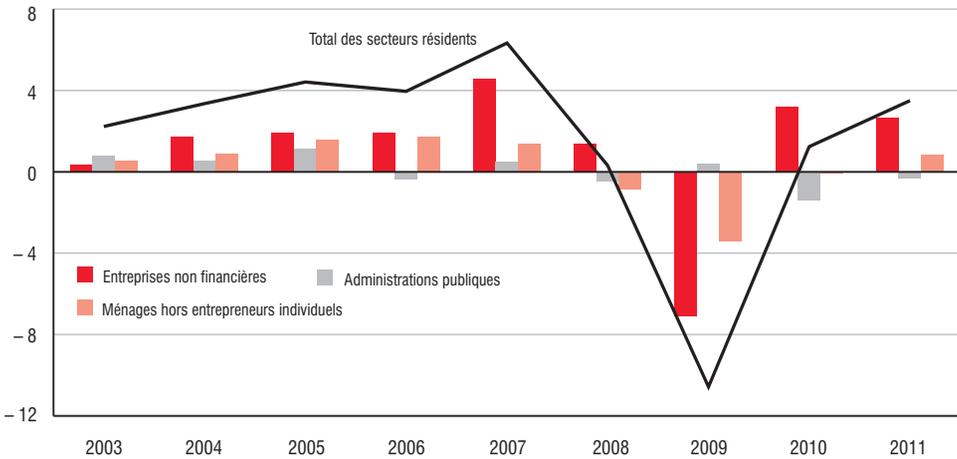
prix du neuf accélèrent tandis que ceux de l'ancien évoluent à un rythme légèrement inférieur à celui de 2010.

Après avoir reculé en 2010 (- 6,1 %), l'investissement des administrations publiques se redresse en 2011 (+ 1,6 %). Ce retournement est lié au rebond enregistré dans les collectivités locales (+ 2,3 % après - 6,7 %), après l'effort important consenti en 2010 pour ramener les budgets locaux à un niveau proche de l'équilibre. L'investissement des administrations de sécurité sociale est en nette accélération (+ 13,6 % après + 4,8 %), sous l'effet de la montée en charge du plan Hôpital 2012.

L'accélération de l'investissement en volume s'explique essentiellement par le redressement de la construction de bâtiments et de la promotion immobilière (+ 1,6 % après - 6,7 %). Inversement, l'investissement dans les produits manufacturés ralentit (+ 7,3 % après + 11,9 %). C'est le cas notamment dans les matériels de transport (+ 10,8 % après + 13,7 %), où l'évolution dans l'automobile s'infléchit. De son côté, l'investissement dans les services décélère (+ 4,5 % après + 10,8 %). ■

1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement

évolution en %, contribution en points



Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

en %

Secteurs	2011	Évolution en valeur					
	(en milliards d'euros)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Entreprises non financières	213,4	7,3	11,7	5,3	-13,5	7,2	7,5
Entreprises financières	13,6	21,8	-4,2	11,5	-12,2	-12,1	10,2
Administrations publiques	61,4	2,4	6,8	2,0	2,6	-6,1	1,6
Ménages (hors entrepreneurs individuels)	108,9	12,8	9,4	3,1	-13,2	1,3	7,1
ISBLSM	4,0	2,3	3,6	3,6	-5,1	4,1	3,2
Ensemble des secteurs	401,2	8,4	9,5	4,4	-10,8	2,5	6,5

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

3. Évolution de l'investissement en volume par produit

en %

Produits	2011	Évolution en volume					
	(en milliards d'euros)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Agriculture, sylviculture et pêche	1,2	-1,0	2,4	2,6	-9,4	1,8	-13,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	99,4	1,1	8,2	2,9	-18,4	11,9	7,3
Fabric. équipements élec., électronique, informatiq. - fab. machines	43,8	0,6	8,0	2,6	-20,3	11,4	7,8
Fabrication de matériels de transport	29,3	2,2	7,4	6,7	-27,1	13,7	10,8
Fabrication d'autres produits industriels	26,0	0,6	9,9	-1,6	-2,6	11,1	3,0
Ind. extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	0,3	7,1	0,8	-1,3	8,7	0,0	4,9
Construction	210,7	4,5	5,2	-1,3	-6,2	-6,4	1,4
Génie civil	31,4	4,2	3,2	-4,0	-6,3	-4,5	0,3
Construction de bâtiments et promotion immobilière	179,3	4,6	5,5	-0,8	-6,1	-6,7	1,6
Services principalement marchands	89,8	6,1	7,1	1,3	-12,8	10,8	4,5
Information et communication	40,2	5,7	6,1	9,1	-8,3	8,0	3,6
Activités immobilières	7,0	8,7	0,9	-12,7	-33,0	20,1	0,3
Act. spécial., scient. & techn. & act. de svcs admin. & soutien	39,9	5,9	10,5	-2,7	-13,1	13,8	6,7
Autres activités de services	2,7	7,4	0,6	1,1	-11,5	-4,4	-1,6
Ensemble	401,2	4,0	6,3	0,3	-10,6	1,2	3,5

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

8 Compétitivité et parts de marché

La compétitivité-prix de la France s'est légèrement améliorée en 2011, grâce à un effort de marge des exportateurs. La part de marché en volume de la France par rapport aux pays de l'OCDE a néanmoins reculé, de 6,4 % en 2010 à 6,2 % en 2011.

Le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses 42 principaux partenaires commerciaux se déprécie en 2011, de 0,8 % en moyenne annuelle, après avoir fortement reculé en 2010 (- 4,9 % par rapport à 2009). Cette baisse en termes réels reflète une moindre progression relative des prix à la consommation en France, alors que le taux de change effectif nominal est presque inchangé (+ 0,1 %). La devise européenne s'est en effet nettement appréciée en 2011 face au dollar (+ 4,9 % en moyenne annuelle), et dans une moindre mesure face à la livre (+ 1,1 %) et au yuan (+ 0,1 %) ; ces mouvements ont été globalement compensés, notamment par la forte dépréciation de l'euro vis-à-vis du franc suisse (- 10,7 %), de la couronne suédoise (- 5,4 %) et du yen (- 4,6 %).

Malgré ce contexte de change réel favorable, la compétitivité-coût de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE, recule en 2011 (- 0,9 % en moyenne annuelle), après deux années consécutives de hausse. Dans une perspective de long terme, la compétitivité-coût s'établit désormais à un niveau de 14 % inférieur à son niveau de 2000.

À l'inverse, la compétitivité-prix de la France s'améliore quelque peu, avec une hausse de 0,4 %, après une progression en 2010 plus significative de 4,8 %. Cette amélioration de la compétitivité-prix provient d'un effort de marge relativement plus important de la part des entreprises exportatrices françaises. La compétitivité-prix de la France en 2011 est inférieure de 3 % à son niveau de 2000.

La tendance observée depuis le début des années 2000 d'un relatif découplage de la compétitivité-prix par rapport à la compétitivité-coût s'est donc poursuivie en 2011. Le maintien

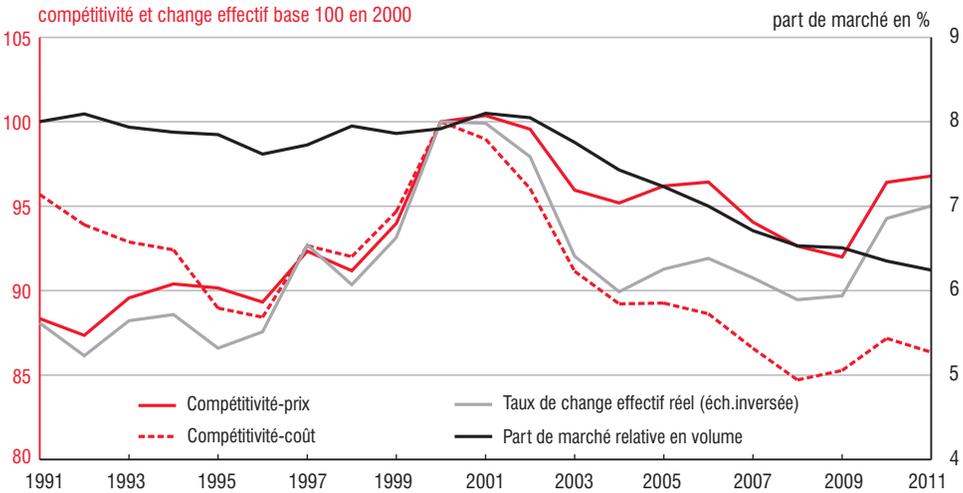
de la compétitivité-prix a pour contrepartie une moindre progression des marges par rapport aux principaux partenaires commerciaux de la France, en premier lieu l'Allemagne, où la consolidation des marges permet d'investir davantage dans les facteurs hors-prix de la compétitivité.

En valeur, la part de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, s'élève à 6,0 % en 2011, après 6,2 % en 2010.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

En volume, la part de marché relative de la France s'est continuellement érodée de 2001 à 2011, en raison notamment de la détérioration de la compétitivité-prix liée à l'appréciation de l'euro. Le rythme de l'érosion s'amenuise cependant : alors que la part de marché française avait diminué de 13,5 % entre 2003 et 2007, la baisse n'est plus que de 4,4 % entre 2008 et 2011, probablement en lien avec la bonne tenue de la compétitivité-prix observée depuis la crise. Elle reste inférieure au niveau moyen observé durant les années 90 (7,9 %) : les années 2000 ont notamment vu le développement dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'export de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception de l'Allemagne. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Données en moyennes annuelles.

Lecture : taux de change effectif réel (échelle inversée) : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.

Source : direction générale du Trésor.

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de compétitivité-coût, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe Centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili, et d'Israël. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agréant

les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle qui est utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en base 1995 en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

9 Relations avec le Reste du monde

Après un vif rebond en 2010, les échanges extérieurs de biens et services restent dynamiques en 2011. Les exportations françaises progressent en **volume** de 5,3 % (après + 9,7 %) et les importations de 5,0 % (après + 8,9 %). Les évolutions sont en ligne avec celles du commerce mondial, qui a crû de + 4,7 % en volume en 2011 après + 12,5 % en 2010, selon l'OCDE. Au total en 2011, exportations et importations en volume dépassent leur niveau de 2007, avant la crise de 2008-2009. Les exportations ont augmenté à chaque trimestre depuis le troisième trimestre 2009. À l'inverse sur la même période, les importations ont reculé à deux reprises, aux deuxième et quatrième trimestres 2011.

En valeur, la croissance en 2011 est plus forte (+ 8,7 % pour les exportations et + 10,6 % pour les importations), du fait de l'augmentation des prix. Le prix des exportations de biens et services progresse de 3,2 %, tiré, en particulier, par la hausse du prix des biens industriels et agricoles. Du côté des importations, les prix progressent de 5,4 %, principalement du fait du dynamisme des prix du pétrole brut et raffiné. Après une baisse modérée en 2010, le **taux de couverture** des biens en valeur diminue plus nettement avec une baisse de 3,2 points à 85,7 % en 2011.

Le déficit extérieur des biens et services en valeur continue d'augmenter en 2011 pour s'établir à 56,1 milliards d'euros (soit 2,8 points de PIB, niveau le plus haut enregistré depuis 1949, date de début des séries longues de comptabilité nationale). Cette détérioration est due au déficit commercial, qui augmente de 21,5 milliards d'euros pour atteindre 70,3 milliards d'euros (mesuré **FAB-FAB**). Comme en 2010, la hausse du déficit commercial reflète en grande partie l'alourdissement de la facture énergétique : le solde déficitaire des produits des industries extractives (pétrole brut, gaz) se creuse de 11,1 milliards d'euros (à - 49,1 milliards d'euros) tandis que celui des produits raffinés se dégrade de 3,8 milliards

d'euros (- 13,2 milliards d'euros). Après une nette dégradation en 2010 (+ 4,4 milliards d'euros), le déficit sur les biens d'équipements augmente de nouveau en 2011, mais plus faiblement (+ 0,9 milliard d'euros, portant le déficit à 21,2 milliards d'euros). Le déficit des « autres produits industriels » continue également de se détériorer en 2011 (+ 6,2 milliards d'euros) et atteint un total de 26,6 milliards d'euros.

Trois postes restent excédentaires en 2011 : la hausse des prix des matières premières agricoles conduit à une amélioration de l'excédent des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (4,6 milliards d'euros en 2011 après 2,3 milliards d'euros en 2010) ; le solde des produits agroalimentaires s'améliore également à nouveau avec un excédent de 6,5 milliards d'euros en 2011 après 5,4 milliards d'euros en 2010 ; et enfin, le solde des matériels de transport est toujours largement excédentaire (+ 12,3 milliards d'euros), mais baisse de 4,5 milliards d'euros par rapport à 2010.

Le solde des échanges de services hors tourisme était redevenu légèrement excédentaire en 2010 (+ 0,5 milliard d'euros) ; en 2011 il progresse fortement pour s'établir à 5,4 milliards d'euros. Hormis les services de transports dont le solde se détériore, toutes les composantes des échanges de services contribuent à cette amélioration. Après avoir reculé chaque année depuis 2007, le solde des échanges touristiques augmente en 2011 de + 2,7 milliards d'euros à + 8,8 milliards d'euros.

Après une nette amélioration en 2010 (de + 1,5 milliard d'euros à + 5,0 milliards d'euros), le solde des opérations de répartition se stabilise en 2011, à + 5,1 milliards d'euros. Notamment, la progression de 7,8 milliards d'euros du solde des autres revenus de la propriété compense une grande partie de la détérioration de celui des dividendes (- 9,2 milliards d'euros). Le besoin de financement de la Nation augmente de façon marquée, passant de 37,1 milliards d'euros à 51,0 milliards d'euros en 2011, soit 2,6 points de PIB. ■

Définitions

Volumes : ils sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

FAB - franco à bord : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre les frontières des pays partenaires. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (coûts, assurance, fret). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement.

Relations avec le Reste du monde 9

1. Décomposition par secteur des échanges extérieurs de biens

	CAF-FAB en millions d'euros courants				
	2007	2008	2009	2010	2011
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche					
Exportations	11 913	13 899	11 543	13 386	16 208
Importations	9 857	10 482	9 898	11 097	11 577
Solde CAF-FAB	2 056	3 417	1 645	2 289	4 631
Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets					
Exportations	9 313	10 995	6 426	8 807	11 829
Importations	48 665	63 957	40 112	46 776	60 942
Solde CAF-FAB	-39 352	-52 962	-33 686	-37 969	-49 113
Produits des Industries agro-alimentaires					
Exportations	34 701	36 225	33 010	36 553	41 488
Importations	28 108	31 095	29 625	31 163	35 003
Solde CAF-FAB	6 593	5 130	3 385	5 390	6 485
Coke et pétrole raffiné					
Exportations	12 458	16 861	10 193	12 189	15 198
Importations	17 232	21 691	15 531	21 508	28 365
Solde CAF-FAB	-4 774	-4 830	-5 338	-9 319	-13 167
Biens d'équipement					
Exportations	84 776	84 032	67 732	76 618	82 215
Importations	100 488	100 111	83 591	96 866	103 370
Solde CAF-FAB	-15 712	-16 079	-15 859	-20 248	-21 155
Matériels de transport					
Exportations	85 819	83 750	70 327	81 526	82 592
Importations	69 559	68 997	59 725	64 731	70 252
Solde CAF-FAB	16 260	14 753	10 602	16 795	12 340
Autres produits industriels					
Exportations	162 454	165 819	142 481	160 696	172 267
Importations	180 314	182 543	157 127	181 118	198 895
Solde CAF-FAB	-17 860	-16 724	-14 646	-20 422	-26 628
Total					
Exportations	401 434	411 581	341 712	389 775	421 797
Importations CAF	454 223	478 876	395 609	453 259	508 404
Importations FAB	440 690	464 358	383 036	438 509	492 079
Solde CAF-FAB	-52 789	-67 295	-53 897	-63 484	-86 607
Solde FAB-FAB	-39 256	-52 777	-41 324	-48 734	-70 282
Taux de couverture ¹ (en %)	91,1	88,6	89,2	88,9	85,7

1. Rapport des exportations aux importations FAB.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Compte des relations avec le Reste du monde

	en millions d'euros courants				
	2007	2008	2009	2010	2011
Échanges de biens FAB (1)	-39 256	-52 777	-41 324	-48 734	-70 282
Échanges de services hors tourisme (2)	-1 660	1 755	-1 132	530	5 419
<i>dont : négoce international</i>	<i>2 793</i>	<i>6 577</i>	<i>4 615</i>	<i>5 762</i>	<i>8 640</i>
<i>transports</i>	<i>-3 833</i>	<i>-4 249</i>	<i>-3 685</i>	<i>-4 160</i>	<i>-5 539</i>
<i>services d'information et communication</i>	<i>-772</i>	<i>-1 237</i>	<i>-1 482</i>	<i>-1 337</i>	<i>-1 195</i>
<i>assurance</i>	<i>-748</i>	<i>-726</i>	<i>-793</i>	<i>-1 291</i>	<i>-316</i>
<i>services financiers, y compris Sifim</i>	<i>1 661</i>	<i>1 388</i>	<i>1 248</i>	<i>2 786</i>	<i>3 854</i>
<i>services aux entreprises</i>	<i>-1 316</i>	<i>-735</i>	<i>-1 452</i>	<i>-1 643</i>	<i>-707</i>
<i>services aux ménages et services de santé</i>	<i>555</i>	<i>737</i>	<i>417</i>	<i>413</i>	<i>682</i>
Tourisme (3)	11 703	10 333	8 000	6 056	8 759
Opérations de répartition (4)	4 144	4 472	1 530	5 015	5 099
<i>dont : rémunération des salariés</i>	<i>8 223</i>	<i>8 990</i>	<i>9 139</i>	<i>9 451</i>	<i>10 097</i>
<i>impôts sur la production et les importations</i>	<i>-4 903</i>	<i>-5 084</i>	<i>-3 790</i>	<i>-4 353</i>	<i>-4 955</i>
<i>subventions</i>	<i>9 266</i>	<i>9 232</i>	<i>9 023</i>	<i>8 930</i>	<i>8 977</i>
<i>intérêts</i>	<i>-3 116</i>	<i>-797</i>	<i>365</i>	<i>-4 371</i>	<i>-2 409</i>
<i>dividendes</i>	<i>6 618</i>	<i>8 031</i>	<i>10 229</i>	<i>13 587</i>	<i>4 404</i>
<i>autres revenus de la propriété</i>	<i>16 824</i>	<i>13 681</i>	<i>9 849</i>	<i>13 723</i>	<i>21 517</i>
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	<i>2 457</i>	<i>3 581</i>	<i>3 400</i>	<i>3 703</i>	<i>4 264</i>
<i>cotisations et prestations sociales</i>	<i>-7 527</i>	<i>-8 069</i>	<i>-8 367</i>	<i>-8 760</i>	<i>-8 921</i>
<i>coopération internationale courante</i>	<i>-6 060</i>	<i>-6 660</i>	<i>-7 132</i>	<i>-7 633</i>	<i>-7 497</i>
<i>autres transferts courants</i>	<i>-18 303</i>	<i>-18 821</i>	<i>-21 497</i>	<i>-19 976</i>	<i>-20 534</i>
<i>transferts en capital</i>	<i>665</i>	<i>388</i>	<i>311</i>	<i>714</i>	<i>156</i>
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (5)	930	-162	-21	-1	-7
Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4+5)	-24 139	-36 379	-32 947	-37 134	-51 012

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements, qui équilibre le solde des transactions courantes, enregistre en 2011 des entrées nettes de capitaux de 58 milliards d'euros, après 27 milliards en 2010 et 22 milliards en 2009. Des entrées de capitaux correspondent à une diminution de la position extérieure nette de l'ensemble des résidents français.

Au sein du compte financier, les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs (opérations en capital, bénéfices réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) sont stables à 35 milliards d'euros en 2010 comme en 2011. Ces sorties de capitaux traduisent l'expansion des sociétés résidentes françaises à l'étranger par prises de participation au moins égales à 10 % du capital ou prêts intra-groupes. Les prêts et emprunts entre sociétés sœurs non résidentes gonflent toutefois ces statistiques. Une élimination de ces opérations, en anticipation des normes du nouveau manuel de balance de paiements du FMI, qui entrera partout en vigueur en 2014, conduirait, sans changement du solde global, à des investissements français à l'étranger de

62 milliards (50 en 2010), et à des investissements étrangers en France de 26 milliards (15 en 2010). Ces soldes globaux comprennent les bénéfices réinvestis localement, pour 20 milliards en montant net.

Les investissements nets des non-résidents en portefeuille, en titres essentiellement à revenu fixe, et en « autres investissements », c'est-à-dire notamment en prêts et emprunts courants des institutions financières monétaires, équilibrent, aux erreurs et omissions près, les déficits structurels des transactions courantes et des investissements directs. Les entrées nettes de capitaux sur titres se sont établies à 252 milliards en 2011. Les résidents ont vendu pour 178 milliards de titres étrangers. Les non-résidents ont acquis pour 74 milliards de titres français.

En 2011, les banques françaises ont eu moins recours aux crédits et emprunts internationaux courants (- 173 milliards) et elles ont augmenté leurs prêts courants aux non-résidents (+ 57 milliards) ; il s'agit souvent dans ce dernier cas de succursales et filiales d'institutions financières monétaires. ■

Compte financier de la balance des paiements 10

1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2009	2010	2011
Investissements directs	- 59,7	- 34,9	- 35,4
Français à l'étranger	- 77,1	- 58,0	- 64,8
Après retraitement ¹	- 63,9	- 50,1	- 61,9
Capital social	- 38,3	- 26,1	- 21,1
Bénéfices réinvestis	- 11,7	- 19,3	- 27,2
Autres opérations	- 27,1	- 12,6	- 16,6
Étrangers en France	17,4	23,1	29,5
Après retraitement ¹	4,2	15,2	26,5
Capital social	14,5	11,6	12,1
Bénéfices réinvestis	- 2,3	5,1	7,0
Autres opérations	5,3	6,4	10,3
Investissements de portefeuille	242,2	123,2	251,6
des résidents sur titres émis par les non-résidents	- 72,2	26,2	177,5
Actions et titres d'OPCVM	- 28,9	- 15,9	54,0
Obligations et assimilés	- 12,2	16,2	80,8
Instruments du marché monétaire	- 31,0	25,9	42,7
dont titres publics	- 41,3	34,1	54,4
des non-résidents sur titres émis par les résidents	314,4	96,9	74,1
Actions et titres d'OPCVM	47,2	- 3,8	2,5
Obligations et assimilés	189,8	99,1	96,0
Instruments du marché monétaire	77,3	1,7	- 24,4
dont titres publics	153,9	47,9	44,5
Instruments financiers dérivés	- 16,9	34,3	13,8
Autres investissements	- 147,5	- 89,3	- 177,3
dont IFM	- 75,8	- 46,6	- 230,2
Avoirs de réserve	3,9	- 5,8	5,5
Compte financier	22,0	27,5	58,1
Erreurs et omissions nettes	2,8	2,7	- 19,1

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

Note : un signe positif traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements. Un signe négatif traduit une augmentation des avoirs des résidents ou bien une diminution de leurs engagements.

Source : Banque de France, direction générale des Statistiques.

11 Sociétés non financières

En 2011, l'activité des sociétés non financières accélère : leur production augmente de 5,2 % en valeur, après + 4,3 % l'année précédente. De la même manière, la croissance de la valeur ajoutée est plus soutenue qu'en 2010 (+ 2,8 %, après + 2,4 %).

La rémunération des salariés accélère nettement (+ 4,4 %, après + 2,2 % en 2010) et augmente davantage que la valeur ajoutée. En effet, la masse salariale croît de 3,8 % en valeur (après + 2,2 % en 2010) : corrigée de l'évolution des prix (+ 2,1 %), cette hausse s'explique par le redressement de l'emploi en 2011 (+ 1,0 % après - 0,4 % en 2010) et par la progression du salaire moyen par tête réel (+ 0,7 % après + 1,6 % en 2010). La rémunération des salariés est également soutenue par l'accélération des cotisations sociales (+ 6,2 % après + 2,2 % en 2010) du fait de l'annualisation des allègements généraux des charges sur les bas salaires et de la hausse du taux de cotisation sur les accidents du travail. En outre, les impôts nets des subventions sur la production pèsent sur les charges d'exploitation des sociétés non financières. Ainsi, les impôts sur la production accélèrent, en particulier du fait de la hausse du forfait social. À l'inverse, les subventions sur la production reculent (- 9,2 %), en raison notamment de la non-reconduction des aides à l'emploi mises en œuvre dans le cadre du plan de relance. Au total, l'excédent brut d'exploitation se contracte (- 2,2 %) après avoir augmenté de 6,0 % en 2010. Le taux de marge diminue ainsi de 1,5 point : à 28,6 %, il est à son plus bas niveau depuis 1985.

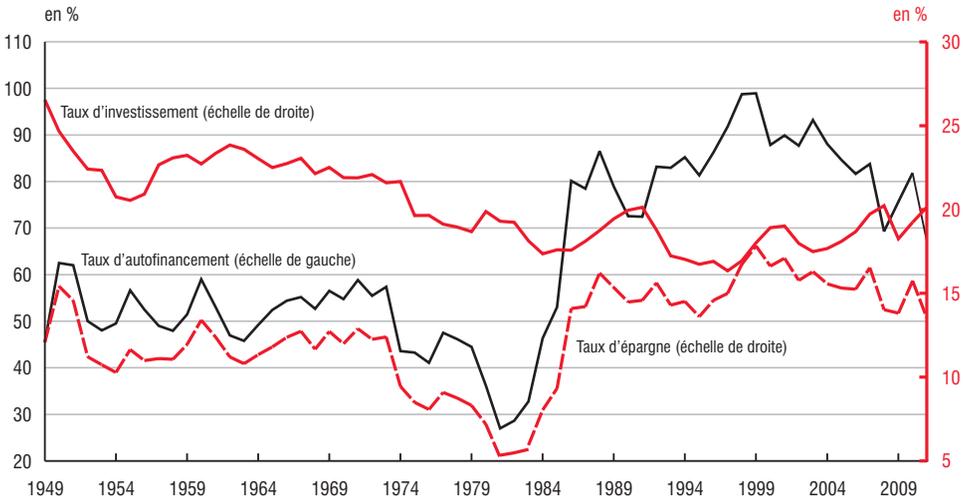
L'épargne des sociétés non financières recule (- 11,5 % après une hausse de + 16,6 % en 2010). Au repli de l'excédent brut d'exploitation s'ajoute la dégradation du solde des revenus financiers (intérêts, dividendes et bénéfices réinvestis) : la détérioration des dividendes nets (reçus moins versés) et dans une moindre mesure celle des intérêts nets l'emportent sur l'amélioration des bénéfices réinvestis perçus par les sociétés non financières qui ont des filiales à l'étranger. Enfin, l'impôt sur les sociétés progresse fortement (+ 6,4 milliards d'euros) du fait de la non-reconduction des allègements fiscaux accordés dans le cadre du plan de relance et d'autres nouvelles mesures telles que la suppression du bénéfice mondial et la limitation de la possibilité, pour les entreprises dégageant des bénéfices, de reporter leurs déficits passés.

Parallèlement, l'investissement des sociétés non financières reste dynamique (+ 7,7 % en 2011 après + 7,9 % en 2010). Compte tenu de la diminution de l'épargne, le taux d'autofinancement marque un net recul (- 14,6 points, après + 6,1 en 2010) : il s'établit ainsi à 67,2 %, soit son niveau le plus bas durant ces vingt-cinq dernières années.

Dans le même temps, les stocks se reconstituent fortement (+ 10,6 milliards d'euros), après un déstockage massif au cœur de la crise de 2009.

Au total, le besoin de financement des sociétés non financières augmente de 48,1 milliards d'euros en 2011, notamment sous l'effet du restockage et de la croissance soutenue des investissements. ■

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	En milliards d'euros		Évolution par rapport à l'année précédente (en %)	
	2011	2009	2010	2011
Production	2 541,7	- 7,6	4,3	5,2
Consommations intermédiaires	1 537,6	- 9,9	5,6	6,9
Valeur ajoutée	1 004,1	- 4,1	2,4	2,8
Rémunération des salariés	680,5	- 1,2	2,2	4,4
Impôts sur la production	53,2	5,7	- 12,3	7,9
Subventions	- 16,9	2,3	7,5	- 9,2
Excédent brut d'exploitation	287,3	- 11,4	6,0	- 2,2
Revenus de la propriété versés	318,2	- 10,6	- 7,5	5,6
Revenus de la propriété reçus	222,8	- 15,9	- 4,3	5,7
Impôts courants sur le revenu	33,0	- 61,8	51,2	24,3
Épargne brute	136,0	- 5,5	16,6	- 11,5
Formation brute de capital fixe	202,3	- 13,5	7,9	7,7
Variation de stocks	10,6	///	///	///
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 65,2	///	///	///

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

	en %			
	2008	2009	2010	2011
Taux de valeur ajoutée	39,7	41,2	40,4	39,5
Partage de la valeur ajoutée (VA)				
Rémunération des salariés / VA	64,9	66,9	66,8	67,8
Taux de marge	31,5	29,1	30,1	28,6
Poids de la VA (en %)				
des intérêts versés	11,7	9,1	7,0	6,9
des dividendes versés (nets)	8,3	8,4	7,5	9,0
des impôts courants sur le revenu de l'épargne brute	4,6	1,8	2,7	3,3
Taux d'investissement	20,2	18,3	19,2	20,1
Taux d'autofinancement	69,3	75,7	81,8	67,2

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

12 Prélèvements obligatoires

En 2011, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques augmente de 1,4 point par rapport à 2010, pour atteindre 43,9 %. Ce niveau est le plus élevé depuis 2007, mais reste inférieur au taux de 2006 (44,1 %). La hausse de 2011 provient en grande partie des mesures fiscales et sociales (+ 1,1 point), qui représentent 21,7 milliards d'euros de prélèvements nouveaux. En effet, les contrecoups de la réforme de la taxe professionnelle et du plan de relance expliquent au total environ six milliards d'euros de recettes nouvelles, et plusieurs mesures nouvelles ont un rendement supérieur à un milliard d'euros : l'annualisation des allègements généraux de charges sociales (+ 1,8 milliard d'euros), la taxation de la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance (+ 1,7 milliard d'euros), la taxation au fil de l'eau des contrats d'assurance-vie (+ 1,6 milliard d'euros), la suppression du taux réduit de TVA « triple-play » (+ 1,1 milliard d'euros) et l'application de la taxe spéciale sur les contrats d'assurance aux contrats solidaires et responsables (+ 1,1 milliard d'euros). Néanmoins, en l'absence de telles mesures, les prélèvements obligatoires auraient crû de 3,7 %, soit un rythme supérieur à l'évolution du PIB en valeur (+ 3,1 %).

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions très divergentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques.

En 2011, le taux de prélèvements de l'État diminue de 0,8 point et atteint 13,0 points de PIB. Cette diminution provient essentiellement de l'affectation aux collectivités locales des nouvelles taxes créées dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle alors que ces taxes avaient été perçues par l'État de façon transitoire en 2010 (- 1,1 point) et aux mesures de transfert aux administrations de sécurité sociale ainsi qu'aux administrations publiques locales (- 0,2 point). En revanche, les autres mesures fiscales (+ 0,4 point) influencent à la hausse les prélèvements obligatoires de l'État. En l'absence de mesures nouvelles, les prélèvements obligatoires de l'État auraient crû à un rythme plus dynamique (+ 4,0 %) que le PIB.

Hors mesures nouvelles, les recettes d'impôt sur les sociétés augmentent de 1,5 % (+ 0,5 milliard d'euros). S'y ajoute un montant de 5,7 milliards d'euros de mesures

nouvelles, dont le contrecoup des mesures du plan de relance (+ 3,0 milliards d'euros), la limitation de la possibilité pour les entreprises bénéficiaires de reporter leurs déficits (+ 0,9 milliard d'euros) et la suppression du bénéfice mondial consolidé (+ 0,6 milliard d'euros). La TVA nette perçue par l'État a progressé de 3,5 %, portée en grande partie par son dynamisme spontané. La progression de 8,5 % des recettes de l'impôt sur le revenu résulte à la fois de sa croissance spontanée (+ 5,6 %) et des mesures nouvelles pour un montant de 1,4 milliard d'euros, en particulier la suppression du crédit d'impôt sur les dividendes (+ 0,6 milliard d'euros).

En 2011, le taux de prélèvements des administrations publiques locales augmente de 1,4 point, pour atteindre 5,9 points de PIB. Cette progression est essentiellement due aux mesures fiscales (+ 1,3 point), en particulier à l'affectation à partir de 2011 des nouvelles taxes créées dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle (contribution de 1,2 point). Par ailleurs, les hausses des taux votés par les collectivités locales, plus modérées qu'en 2010, leur ont rapporté 0,7 milliard d'euros, la sur-modulation régionale de la TIPP adoptée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, 0,4 milliard d'euros. Les administrations publiques locales bénéficient également de transferts supplémentaires de l'État (+ 0,5 milliard d'euros de TIPP). Hormis ces mesures, les prélèvements obligatoires des administrations publiques locales ont crû spontanément de 4,2 %, portés notamment par le dynamisme des droits de mutation à titre onéreux, soutenus par un marché de l'immobilier dynamique.

Le taux de prélèvements des administrations de Sécurité sociale augmente de 0,7 point, pour atteindre 23,9 points de PIB. Cette hausse s'explique principalement par l'impact positif des mesures nouvelles (contribution de 0,4 point). Par ailleurs, les administrations de Sécurité sociale bénéficient de transferts supplémentaires de recettes fiscales de l'État (contribution de 0,2 point) : 1,3 milliard d'euros de TVA et 1,8 milliard d'euros de droits tabacs (qui avaient été provisoirement affectés à l'État en 2010). Enfin, la croissance spontanée des prélèvements des administrations de Sécurité sociale (+ 3,4 %) est légèrement supérieure à la croissance du PIB (+ 3,1%). ■

Prélèvements obligatoires 12

1. Prélèvements obligatoires des administrations publiques

en milliards d'euros et en % du PIB

	2008	2009	2010	2011
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts¹ (en milliards d'euros)				
Administrations publiques centrales	276,7	232,4	281,1	275,6
<i>dont État</i>	266,5	219,5	266,1	259,2
Administrations publiques locales	112,8	116,5	88,7	118,7
Administrations de sécurité sociale	441,1	442,0	449,7	477,1
<i>dont cotisations sociales</i>	303,7	306,2	312,5	325,8
Institutions de l'Union européenne	5,1	3,8	4,4	5,0
Total prélèvements obligatoires	835,7	794,7	823,9	876,3
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts¹ (en % du produit intérieur brut)				
Administrations publiques centrales	14,3	12,3	14,5	13,8
<i>dont État</i>	13,8	11,6	13,7	13,0
Administrations publiques locales	5,8	6,2	4,6	5,9
Administrations de sécurité sociale	22,8	23,4	23,2	23,9
<i>dont cotisations sociales</i>	15,7	16,2	16,1	16,3
Institutions de l'Union européenne	0,3	0,2	0,2	0,2
Total prélèvements obligatoires	43,2	42,1	42,5	43,9

1. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leur montant dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert de capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Comparaison internationale de 2000 à 2010

en % du PIB

	2000			2009			2010
	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹
Allemagne	37,5	22,8	14,6	37,3	22,9	14,5	36,3
France	44,4	28,4	16,0	42,4	25,7	16,7	42,9
Royaume-Uni	36,3	30,2	6,2	34,3	27,6	6,8	35,0
Suède	51,4	37,9	13,6	46,7	35,3	11,4	45,8
États-Unis	29,5	22,6	6,9	24,1	17,6	6,6	24,8
Japon	27,0	17,5	9,5	26,9	15,9	11,0	...

1. PO : prélèvements obligatoires.

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que les transferts en capital de recettes non collectées. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux du tableau 1.

Source : OCDE, statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-2010 (édition 2011).

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2011, le déficit public au sens du Traité de Maastricht s'établit à 103,1 milliards d'euros (Md€) : il passe de 7,1 % du PIB en 2010 à 5,2 % en 2011. Sa diminution reflète essentiellement celle du déficit des administrations centrales (environ – 22 Md€) et des administrations de sécurité sociale (environ – 11 Md€).

En 2011, le besoin de financement des administrations publiques centrales se réduit (– 90,2 Md€, après – 112,7 Md€ en 2010). Leurs dépenses notamment diminuent à hauteur de 5,7 %. Cette baisse provient essentiellement de l'État, l'année étant notamment marquée par l'extinction du plan de relance et par la première année d'application de la norme de gel en valeur des dépenses hors charges d'intérêts et pensions. Les consommations intermédiaires diminuent de près de 10,8 %, contrecoup d'importantes livraisons de matériels militaires en 2010. L'investissement poursuit sa forte baisse (– 8,5 %) avec la fin du plan de relance. Les rémunérations augmentent de 1,2 %, en décélération par rapport aux années passées, ce qui provient du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux pour l'État et du gel du point fonction publique. Les intérêts versés croissent de 9,3 % du fait de l'augmentation de la dette, de la hausse des taux d'intérêt et de l'impact de l'accélération des prix sur les charges d'intérêts des obligations indexées sur l'inflation. Enfin, les prestations sociales augmentent (+ 3,1 %) en raison de la progression des dépenses de retraites et de l'AAH. De leur côté, les recettes, et en particulier les impôts et cotisations sociales, baissent de 1,2 % sous l'effet du transfert de recettes fiscales liées à la réforme de la taxe professionnelle (qui a pour corollaire côté dépenses une diminution des transferts aux collectivités locales) et de la baisse des impôts sur la production et les importations, en partie compensée par l'augmentation des impôts courants sur le revenu et le patrimoine, ainsi que celle des impôts sur les sociétés.

En 2011, le déficit des administrations publiques locales se réduit à – 0,9 Md€ après – 1,4 Md€ en 2010. Cette amélioration du besoin de financement résulte de la progression des recettes (+ 2,5 % en 2011, après + 1,8 % en 2010) qui restent plus dynamiques que les dépenses, malgré le rebond de ces dernières (+ 2,3 % après – 0,3 %) : la nette augmentation des droits de mutation à titre onéreux (+ 1,4 Md€), du fait du dynamisme du

marché immobilier, explique l'essentiel de la hausse des recettes. Les taux des impôts directs locaux, taxe d'habitation et taxe foncière, progressent à un rythme modéré compte tenu du cycle électoral (des élections cantonales se sont tenues en 2011) et les concours versés par l'État, prélèvements sur recettes, hors fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), sont gelés en valeur. Par ailleurs, une fraction de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA), et une fraction des droits de mutation à titre onéreux sont transférées de l'État aux collectivités locales. Concernant les dépenses, l'investissement local amorce une reprise après deux années de repli (+ 2,3 % en 2011, après – 6,7 % en 2010). L'augmentation des dépenses résulte également d'une décélération de la masse salariale (+ 2,4 %, après + 2,9 %), conjonction de la fin des transferts de personnel et du gel du point fonction publique. Les dépenses de prestations sociales décélèrent (+ 3,5 % en 2011 après + 6,8 % en 2010).

Le solde des administrations de sécurité sociale s'améliore nettement en 2011 mais reste déficitaire avec un besoin de financement de 12,5 Md€ après 23,3 Md€ en 2010. Les dépenses des administrations de sécurité sociale n'enregistrent qu'un léger ralentissement (+ 3,2 % en 2011, après + 3,6 % en 2010), imputable aux prestations sociales, notamment au recul de 0,3 % des indemnités de chômage en 2011 (après une hausse de + 7,6 % en 2010). L'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), construit en 2011 sur la base d'une évolution des dépenses de + 2,9 % (après + 3,0 % pour 2010), a été respecté. Les recettes des administrations de sécurité sociale accélérent en revanche sensiblement (+ 5,5 %, après + 2,0 %). Cette progression est due, d'une part, aux cotisations sociales qui croissent de 4,2 % après 2,1 % en 2010, à la faveur du dynamisme de la masse salariale et, d'autre part, à l'annualisation du calcul des allègements généraux sur les bas salaires. Les recettes fiscales progressent de + 10,3 % du fait des mesures nouvelles liées à la reprise de la dette sociale par la Cades. L'affectation aux administrations de sécurité sociale de la TVA sur les produits de santé, la hausse du prix du tabac de 6 % depuis octobre 2011 et la majoration de 1,4 point du prélèvement social sur les revenus du capital contribuent également à la progression des recettes. ■

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2008	2009	2010	2011
Solde public notifié (en % du PIB)¹	- 3,3	- 7,5	- 7,1	- 5,2
Solde public notifié (en milliards d'euros)	- 64,3	- 142,2	- 137,0	- 103,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)	- 64,6	- 142,6	- 137,4	- 103,6
État	- 63,6	- 117,1	- 121,8	- 87,5
Organismes divers d'administration centrale	- 5,1	- 4,6	9,1	- 2,7
Administrations publiques locales	- 9,4	- 5,9	- 1,4	- 0,9
Administrations de sécurité sociale	13,5	- 15,0	- 23,3	- 12,5
Recettes publiques (en % du PIB)	49,9	49,2	49,5	50,7
Dépenses publiques (en % du PIB)	53,3	56,8	56,6	55,9
Dépenses publiques ² (évolution en volume en %)	0,9	3,9	0,9	0,0
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	43,2	42,1	42,5	43,8

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2008	2009	2010	2011	Évolution 2010/2011 (en %)
Dépenses de fonctionnement ¹	353,8	366,1	377,2	380,1	0,7
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	97,6	102,7	108,3	106,7	- 1,5
<i>rémunérations</i>	247,0	254,2	259,4	263,7	1,6
Intérêts ¹	56,3	47,8	50,7	55,5	9,5
Prestations sociales en espèces et en nature	454,6	480,0	495,6	511,2	3,1
Autres transferts et subventions	99,7	108,8	109,7	108,8	- 0,8
Acquisition nette d'actifs non financiers	65,6	67,8	62,4	63,0	0,9
<i>dont investissement</i>	62,7	64,4	60,4	61,4	1,6
Total des dépenses	1 030,0	1 070,6	1 095,6	1 118,5	2,1
Ventes et autres recettes de production	65,6	68,2	71,0	72,9	2,6
Revenus de la propriété	18,0	15,6	15,0	15,9	6,5
Impôts	515,4	473,7	496,2	534,7	7,8
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	288,6	285,0	288,4	305,1	5,8
<i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	223,6	186,9	204,7	225,2	10,0
Cotisations sociales effectives	315,1	317,2	323,4	336,7	4,1
Autres recettes ²	51,3	53,4	52,7	54,6	3,6
Total des recettes	965,4	928,0	958,3	1 014,8	5,9
Besoin de financement	- 64,6	- 142,6	- 137,4	- 103,6	///

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris cotisations sociales imputées.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

14 Dette des administrations publiques

La dette au sens de Maastricht s'élève à 1 717,3 milliards d'euros fin 2011 contre 1 595,2 milliards d'euros un an plus tôt. Elle représente 86,0 % du PIB, contre 82,3 % fin 2010.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 335,2 milliards d'euros, en hausse de 90,2 milliards d'euros, soit une variation au-dessus de son besoin de financement (87,5 milliards d'euros). Le surplus de dette résulte d'une augmentation de sa trésorerie (+ 4,9 milliards d'euros par rapport à la fin 2010) ainsi que des prêts accordés aux pays de la zone euro (+ 10,1 milliards d'euros). À l'inverse, l'État perçoit le remboursement d'une partie des prêts accordés au secteur automobile (4,0 milliards d'euros). De plus, deux éléments jouent sur la contribution à la dette de l'État via la consolidation. D'une part, les **dépôts des autres administrations publiques au Trésor**, qui constituent un passif de l'État, augmentent de 5,7 milliards d'euros ; d'autre part, les organismes de sécurité sociale ont acquis pour 5,1 milliards de titres de créance à long terme émis par l'État. L'accroissement de la dette passe par son endettement obligataire : les obligations assimilables du Trésor (OAT) et les bons du Trésor à intérêt annuel (BTAN) ont progressé de 87,5 milliards d'euros et constituent 84 % de la dette de l'État fin 2011. En revanche, l'encours de titres de créance à court terme diminue de 8,1 milliards d'euros et représente désormais 13 % de sa dette, contre 15 % fin 2010.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale s'établit à 10,4 milliards d'euros à la fin 2011, en diminution de 3,7 milliards d'euros par rapport à la fin 2010 : la société de prise de participation de l'État (SPPE) s'est désendettée de 4,2 milliards d'euros, grâce à des remboursements de ses prises de participations dans la Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE).

Définitions

Dette publique au sens de Maastricht : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers, mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dépôts des administrations publiques au Trésor : l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette au sens de Maastricht ; c'est ici le cas de la dette de l'État vis-à-vis des autres administrations publiques au titre de leurs dépôts.

Dette publique nette : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques sur les autres secteurs.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, constituée principalement de crédits à long terme, atteint 166,3 milliards d'euros à la fin 2011 en hausse de 5,2 milliards d'euros par rapport à 2010, soit une progression similaire à celle constatée en 2010 (+ 5,9 milliards d'euros). Cette hausse est plus importante que le besoin de financement (0,9 milliard d'euros), du fait principalement d'un accroissement de 3,5 milliards de leurs dépôts au Trésor.

La contribution des administrations de sécurité sociale à la dette publique augmente de + 30,4 milliards d'euros pour s'établir à 205,4 milliards d'euros fin 2011. L'augmentation de la dette est nettement supérieure au déficit qui est de 12,5 milliards d'euros : la trésorerie des administrations de sécurité sociale augmente de 11,7 milliards d'euros et les détentions d'obligations progressent de 5,6 milliards d'euros.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques a progressé de 122,1 milliards d'euros alors que la progression de la **dette publique nette** est moins importante : elle a augmenté de 99,1 milliards d'euros par rapport à la fin 2010 pour atteindre 1 572,9 milliards d'euros, soit 78,8 % du PIB. Cette moindre hausse de 23,0 milliards d'euros de la dette nette s'explique pour l'essentiel par une augmentation de la trésorerie des administrations publiques (+ 15,8 milliards d'euros y compris effets de consolidation) et plus particulièrement de la Sécurité Sociale (+ 11,7 milliards d'euros). Les prêts de l'État aux pays de la zone euro, les remboursements des prêts automobiles ainsi que les remboursements de la BPCE à la SPPE sont sans effet sur la dette nette car ils affectent à due concurrence le passif et l'actif des administrations publiques.

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 27, la dette des administrations publiques atteint 82,5 % du PIB de l'Union, en augmentation de 2,5 points par rapport à fin 2010. ■

Dette des administrations publiques 14

1. Dette publique au sens du traité de Maastricht

	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2011	
	Mds€	% du PIB	Mds€	% du PIB	Mds€	% du PIB
État	1 168,4	62,0	1 245,0	64,3	1 335,2	66,9
Organismes divers d'administration centrale	18,7	1,0	14,1	0,7	10,4	0,5
Administrations locales	155,2	8,2	161,1	8,3	166,3	8,3
Administrations de sécurité sociale	151,2	8,0	175,0	9,0	205,4	10,3
Total administrations publiques	1 493,4	79,2	1 595,2	82,3	1 717,3	86,0

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Dette publique nette

	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2011	
	Mds€	% du PIB	Mds€	% du PIB	Mds€	% du PIB
État	1 096,8	58,2	1 193,9	61,6	1 271,2	63,7
Organismes divers d'administration centrale	5,9	0,3	- 0,2	0,0	- 1,7	- 0,1
Administrations locales	146,2	7,8	151,8	7,8	156,6	7,8
Administrations de sécurité sociale	109,5	5,8	128,3	6,6	146,8	7,4
Total administrations publiques	1 358,5	72,0	1 473,8	76,1	1 572,9	78,8

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

3. Dette publique au sens du traité de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2008	2009	2010	2011
Union européenne à 27	62,5	74,8	80,0	82,5
Zone euro à 17	70,1	79,9	85,3	87,2
Allemagne	66,7	74,4	83,0	81,2
Autriche	63,8	69,5	71,9	72,2
Belgique	89,3	95,8	96,0	98,0
Danemark	33,4	40,6	42,9	46,5
Espagne	40,2	53,9	61,2	68,5
Finlande	33,9	43,5	48,4	48,6
France	68,2	79,2	82,3	86,0
Grèce	113,0	129,4	145,0	165,3
Irlande	44,2	65,1	92,5	108,2
Italie	105,7	116,0	118,6	120,1
Luxembourg	13,7	14,8	19,1	18,2
Pays-Bas	58,5	60,8	62,9	65,2
Portugal	71,6	83,1	93,3	107,8
Royaume-Uni	54,8	69,6	79,6	85,7
Slovaquie	27,9	35,6	41,1	43,3
Suède	38,8	42,6	39,4	38,4

Source : Eurostat, données notifiées à la commission européenne le 30 Mars 2012 (sauf pour la France).

15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2010, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 095,6 milliards d'euros, soit 56,6 % du PIB. La protection sociale est le poste de dépense le plus important : il représente 42,7 % des dépenses. Ces dépenses sont principalement constituées des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières maladie et maternité, famille), mais aussi par les collectivités locales et l'État (exclusion, handicap, dépendance). Les autres postes importants de dépenses concernent les dépenses de santé (14,1 %), les services publics généraux (12,1 %) et l'enseignement (10,6 %).

Ces dépenses sont relativement dynamiques sur moyenne période. Depuis 2000, elles ont augmenté sensiblement plus rapidement que le PIB (+ 3,9 % contre + 3,0 % en moyenne par an). Au sein des grandes fonctions de dépense, les évolutions sont toutefois assez différentes : les dépenses de santé et de protection sociale sont dynamiques sur la période (respectivement 4,3 % et 4,7 %) et, à l'inverse, les dépenses des services publics généraux ou des affaires économiques croissent modérément (1,8 % et 2,6 %).

Ces caractéristiques se reflètent dans l'évolution des dépenses par catégorie d'administration publique. Depuis 2000, outre les

dépenses des administrations de sécurité sociale, celles des administrations publiques locales sont également en forte augmentation, notamment sous l'effet de la deuxième phase de décentralisation, qui a notamment conduit à confier aux collectivités locales de nouvelles responsabilités en matière de versement des prestations sociales (allocation personnalisée d'autonomie en 2002, RMI en 2004). En 2009 et 2010, les dépenses des Organismes divers d'administration centrale ont fortement augmenté (+ 23,7 %), principalement du fait du transfert de compétences aux universités.

Le taux de dépenses publiques est plus élevé en France que dans les autres pays de l'Union européenne (56,6 % contre 50,7 % pour les 25 pays déjà membres de l'UE en 2005). La France se classe au troisième rang en termes de taux de dépenses, après l'Irlande et le Danemark. En revanche, la structure des dépenses (en termes de répartition par fonction) est similaire dans la plupart des pays européens : on retrouve la prédominance des dépenses sociales (en moyenne 39,5 % des dépenses des différents États membres de l'UE), ainsi que, dans une moindre mesure, des dépenses de santé, des services publics généraux et d'éducation. Dans l'ensemble de l'UE, ces quatre postes représentent 77,9 % des dépenses en 2010. ■

Définitions

Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre XVIII du système de comptes nationaux (SCN) de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG (Classification of the Functions of Government). Cette nomenclature répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. La ventilation sur 2011 ne sera publiée qu'à la fin de 2012, ce qui explique que les données commentées ici portent sur 2010.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée de manière précise, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». Ainsi, les intérêts de la dette payés par l'État, la Cades et l'Acoss sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux des autres administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

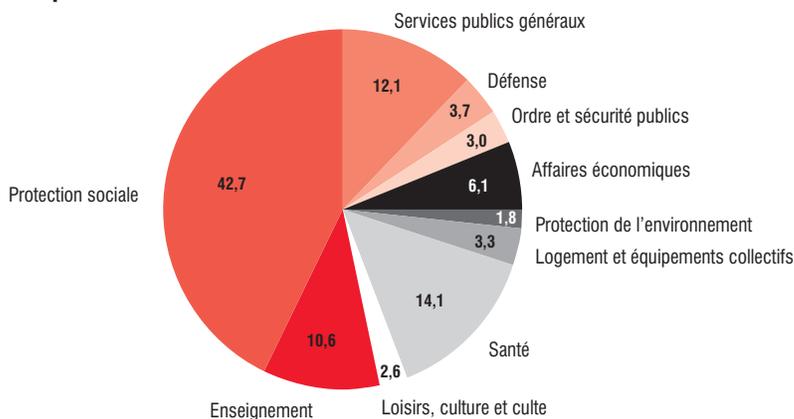
Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français :

- en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de consultations médicales et de produits pharmaceutiques) ;
- en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Dépenses des administrations publiques par finalité 15

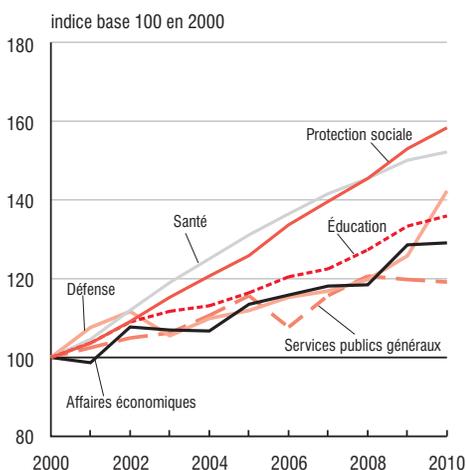
1. Structures des dépenses en France en 2010

en %



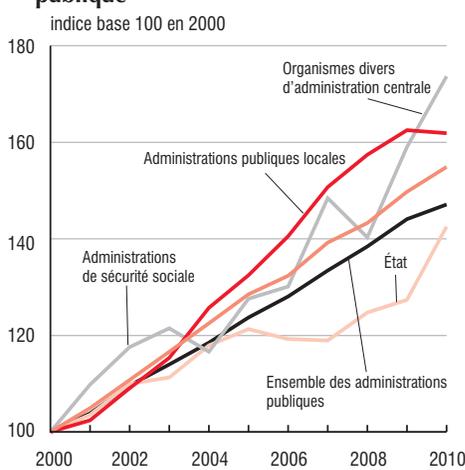
Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Dépenses publiques par finalité



Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

3. Dépenses par catégorie d'administration publique



Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

4. Comparaison européenne des structures des dépenses

en %

	UE 25		France		Allemagne		Royaume-Uni		Italie		Espagne	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010
Services publics généraux	13,9	12,8	14,0	12,2	12,8	12,7	10,0	10,5	18,4	16,5	12,2	11,4
Défense	3,2	3,2	3,4	3,7	2,1	2,3	5,7	5,4	2,7	2,8	2,9	2,4
Ordre et sécurité publics	3,8	3,7	3,0	3,0	3,4	3,3	5,9	5,2	4,2	3,8	4,7	4,6
Affaires économiques	8,3	9,3	6,3	6,0	7,7	10,0	6,6	6,2	7,9	7,5	12,5	11,4
Protection de l'environnement	1,7	1,8	1,9	1,8	1,3	1,5	1,4	2,0	1,9	1,6	2,3	2,0
Logement et équipements collectifs	2,1	2,0	3,5	3,4	2,1	1,5	2,5	2,6	1,5	1,4	2,3	2,6
Santé	14,5	14,8	14,6	14,1	14,3	15,0	15,6	16,3	14,4	15,1	14,8	14,3
Loisirs, culture et culte	2,3	2,4	2,4	2,7	1,7	1,7	2,5	2,2	1,9	1,6	3,6	3,5
Enseignement	11,1	10,8	10,8	10,6	8,7	9,0	14,1	13,9	9,8	8,9	11,2	10,7
Protection sociale	39,0	39,4	40,3	42,8	45,4	43,0	35,8	35,6	37,6	40,5	33,6	37,1
Ensemble	100											
Total des dépenses (en % du PIB)	46,9	50,7	53,6	56,6	46,9	47,9	44,1	50,3	47,9	50,4	38,4	45,6

Source : Eurostat.

16 Intermédiaires financiers

Les Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la production facturée, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

En 2011, la valeur ajoutée des établissements de crédit baisse de 1,2 %, après deux années de forte augmentation (+ 31 % en 2009 et + 13 % en 2010). Leur production facturée s'accroît modérément (+ 0,7 %), en revanche la production de Sifim diminue (- 4,5 %, après + 48 % en 2009 et + 20 % en 2010) du fait de la contraction de la marge de taux d'intérêt. La rémunération moyenne des dépôts de la clientèle progresse, à 1,6 % en 2011 après 1,4 % en 2010, alors que le taux moyen facturé sur les crédits à la clientèle est inchangé à 3,8 %. Par ailleurs, les consommations intermédiaires reculent (- 1,5 %).

À l'instar des consommations intermédiaires, les frais de personnel demeurent contenus en 2011 (+ 0,2 % après + 1,1 % en 2010). La baisse de l'excédent d'exploitation est un peu plus marquée que celle de la valeur ajoutée en raison de la hausse des impôts sur la production. En conséquence, le taux de marge des établissements de crédit se replie quelque peu (38,4 % en 2011, après 40,0 % en 2010).

Les flux bruts d'intérêts, ajustés des Sifim, augmentent de 16,8 % pour les intérêts reçus et de 18,0 % pour les intérêts versés, en lien

avec la remontée des taux interbancaires (le taux de référence pour le calcul des marges d'intermédiation bancaires ressort à 2,4 % en 2011 contre 2,0 % en 2010). Le solde des intérêts reçus et versés diminue cependant de 8,5 % (- 0,6 milliard d'euros).

Au total, le solde des revenus de la propriété s'améliore de près de 3 milliards d'euros grâce à la progression des dividendes reçus nets des dividendes versés (+ 2,0 milliards d'euros) et des bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (+ 1,5 milliard d'euros).

La formation brute de capital fixe se redresse et atteint 11 milliards d'euros. Au final, la remontée des budgets d'investissements, ajoutée à la hausse des impôts courants de plus de 17 %, conduit à une légère contraction de la capacité de financement (22,0 milliards en 2011, après 23,2 milliards en 2010, soit - 5,6 %).

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale des établissements de crédit (secteur S122AE de la comptabilité nationale, couvrant les établissements de crédit et assimilés) ne correspond pas directement au produit net bancaire calculé dans le cadre de la comptabilité privée. En effet, le produit net bancaire n'est pas grevé de certaines charges correspondant à une fraction des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre d'autres éléments : les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers, qui ne sont pas enregistrées en comptabilité nationale comme de la production ou du revenu mais sont inscrits dans les comptes de réévaluation. En 2011, les variations respectives de produit net bancaire (+ 1,0 %) et de la valeur ajoutée (- 1,2 %) des établissements de crédits sont relativement peu marquées. ■

Pour en savoir plus

- « L'activité bancaire mesurée par les banques et la comptabilité nationale », *Insee Première* n° 1285, février 2010.

1. Compte non financier des intermédiaires financiers

		en milliards d'euros				
		2008	2009	2010	2011	Évolution 2011 / 2010 (en %)
Production	a	101,9	115,1	120,6	119,0	- 1,4
Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim)	a1	28,1	41,7	49,9	47,7	- 4,5
Production facturée	a2	72,3	72,2	69,5	70,0	0,7
Production pour compte propre	a3	1,4	1,3	1,2	1,3	8,3
Consommation intermédiaire	b	59,8	59,9	58,3	57,5	- 1,5
Valeur ajoutée brute	c = a - b	42,1	55,2	62,3	61,5	- 1,2
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	31,4	33,0	33,4	33,5	0,2
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	4,0	4,2	4,0	4,5	11,6
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	6,8	18,0	24,9	23,6	- 5,2
Intérêts reçus	f	338,9	211,9	153,7	179,6	16,8
Dividendes reçus	g	34,9	30,8	29,4	30,8	4,6
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	2,4	2,0	4,5	6,0	33,0
Intérêts versés	i	312,6	194,2	146,6	173,1	18,0
Dividendes versés	j	33,9	26,5	27,3	26,8	- 2,2
Solde des revenus primaires	m	36,5	42,1	38,6	40,2	3,9
Impôts courants	n	2,6	3,4	6,1	7,1	17,4
Formation brute de capital fixe	q	12,8	10,6	9,7	11,0	13,8
Capacité de financement	s	22,1	27,9	23,3	22,0	- 5,6
Ratios (en %)						
Taux de valeur ajoutée	c / a	41,3	48,0	51,6	51,7	...
Part des Sifim dans la production	a1 / a	27,6	36,2	41,4	40,1	...
Part des services facturés dans la production	a2 / a	71,0	62,7	57,6	58,8	...
Taux de marge	e / c	16,1	32,7	40,0	38,4	...
Taux d'investissement	q / c	30,3	19,2	15,5	17,8	...

Sources : Insee et Banque de France, Comptes nationaux, base 2005 (S12A).

2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

		en milliards d'euros			
		2008	2009	2010	2011
Valeur ajoutée		39,8	50,9	58,4	57,7
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB		20,4	19,8	20,1	19,8
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire		23,7	22,5	13,2	20,2
Intérêts nets (ajustés du Sifim)		1,3	3,6	- 3,4	- 0,9
Dividendes nets		22,4	18,9	16,6	21,1
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation		- 12,8	10,3	4,2	- 0,7
Contribution nette des plus et moins values sur titres		- 38,8	26,3	20,1	- 6,7
Contribution nette des instruments financiers dérivés		42,2	- 27,0	- 15,5	10,9
Dotations aux provisions sur titres		- 10,7	7,2	- 1,0	- 4,8
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage		- 5,6	3,7	0,7	- 0,2
Produit net bancaire		71,1	103,4	96,0	97,0

Sources : Insee et Banque de France, Comptes nationaux, base 2005 (S122AE).

17 Sociétés d'assurance

En 2011, la production de services d'**assu-****Rance** progresse de 0,7 % en valeur, après une hausse de 4,4 % en 2010. Cette décélération est liée à celle de l'assurance-vie, qui est en recul, alors qu'inversement, l'assurance dommage et l'assurance sociale privée (mutuelles et institutions de prévoyance) progressent.

La production en services d'assurance-vie, qui constituent la principale composante du patrimoine financier des ménages, baisse de 2,9 %. Les cotisations reçues par les sociétés d'assurance-vie baissent fortement (- 31,7 %, soit 6,5 milliards d'euros), tandis que les prestations versées sont en hausse de 4,5 %. En effet, les assurés ont demandé des rachats partiels de leurs contrats et se sont reportés sur des placements plus liquides, tels le livret A ou les comptes à terme.

La production en services d'assurance dommage ne progresse que de 0,7 %. En effet, après correction des versements exceptionnels liés aux tempêtes « Klaus » puis « Xynthia » en 2010, les indemnités versées affichent une hausse de 2,6 %, tandis que les cotisations gagnent 3 % grâce à la hausse du nombre de biens assurés (voitures, habitations...) et par une augmentation des tarifs.

La production de l'assurance sociale privée (mutuelles et institutions de prévoyance)

augmente de 3 %, sous les effets conjugués d'une baisse des prestations (- 2,2 %) et d'une hausse des cotisations (+ 3,0 %).

Les consommations intermédiaires (pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance) se replient de 1,0 % du fait de la baisse des importations de réassurance. Au total, la valeur ajoutée dégagée par le secteur des assurances progresse de 4,5 %. Les salaires et les cotisations sociales versées par les sociétés d'assurance ralentissent (+ 1,6 % après + 2,4 % en 2010). Dans ce contexte, l'excédent brut d'exploitation est en nette hausse de (+ 15,3 % après - 4,4 %).

En lien avec la décollecte de l'assurance-vie observée sur les derniers mois de l'année 2011, les revenus de la propriété attribués aux assurés sont en baisse de 2,3 %. Ce recul contribue fortement à la hausse du solde des revenus primaires (+ 43,1 %). L'impôt sur les sociétés versé par les sociétés d'assurance est en hausse de 24,4 % ; par ailleurs, elles ont versé 1,7 milliard d'euros au titre de l'**exit tax**, enregistré en transfert en capital.

Finalement, le secteur de l'assurance dégage une capacité de financement de 2,0 milliards d'euros après trois années consécutives pendant lesquelles le secteur a enregistré un besoin de financement. ■

Définitions

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Il inclut par ailleurs les opérations réalisées par la Coface pour le compte de l'État français.

Les sociétés d'assurance régies par le code de l'assurance reçoivent des primes et versent des indemnités, tandis que les autres entités reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la différence entre les primes ou cotisations, augmentées des revenus du placement des réserves, et les indemnités ou prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

Exit tax : l'article 23 de la loi de finances pour 2011 instaure une « exit tax » exceptionnelle au taux de 10 % (dans la limite de 5 % des fonds propres) sur le montant de la réserve de capitalisation.

1. Principaux éléments du compte des sociétés d'assurance

		En milliards d'euros					Évolution sur un an (en %)				
		2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011
Production	a	50,0	50,7	49,9	52,0	52,4	1,3	1,4	-1,7	4,4	0,7
Consommations intermédiaires	b	31,7	33,8	33,9	36,0	35,6	7,8	6,6	0,3	6,1	-1,0
Valeur ajoutée (VA)	c = a - b	18,3	16,9	16,0	16,1	16,8	-8,4	-7,7	-5,6	0,7	4,5
Rémunérations des salariés (dont cotisations sociales)	d1	11,4	11,5	11,9	12,2	12,4	2,9	0,3	3,8	2,4	1,6
Impôts liés à la production – subventions d'exploitation	d2	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	7,6	9,7	5,0	-4,0	8,7
Excédent brut d'exploitation (EBE)	e = c - d1 - d2	6,0	4,5	3,1	2,9	3,4	-25,6	-25,4	-31,9	-4,4	15,3
Revenus de la propriété reçus	f	56,1	57,8	56,5	59,7	60,4	8,8	3,0	-2,3	5,8	1,1
Revenus de la propriété versés	g	55,2	57,5	53,7	56,1	54,4	4,8	4,1	-6,5	4,4	-3,1
Solde des revenus primaires	m = e + f - g	6,9	4,8	5,8	6,5	9,3	-0,3	-30,3	20,1	13,1	43,1
Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)	i	1,7	1,9	2,2	1,5	1,5	-6,8	11,3	19,0	-30,7	-4,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement		0,1	-2,7	-1,8	-0,3	2,0	///	///	///	///	///

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Principaux ratios des sociétés d'assurance

en %

		2007	2008	2009	2010	2011
Part dans la production totale des sociétés d'assurance						
de l'assurance dommage		52,2	52,8	47,3	48,8	50,2
de l'assurance vie		31,5	28,7	37,3	37,2	35,9
de l'assurance sociale privée (mutuelles, Institutions de Prévoyance)		8,1	8,2	9,6	9,2	9,5
de l'assurance Coface avec garantie de l'État		4,6	6,5	2,9	1,9	1,9
des autres activités (réassurance, activités annexes)		3,6	3,9	2,8	2,9	2,5
Taux de valeur ajoutée	c/a	36,7	33,4	32,0	30,9	32,1
Part de la rémunération des salariés dans la VA	d1/c	62,3	67,6	74,3	75,6	73,5
Taux de marge (EBE/VA)	e/c	32,8	26,5	19,1	18,2	20,0
Taux d'investissement (FBCF/VA)	i/c	9,1	11,0	13,8	9,5	8,7

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2011 un total de 247 milliards d'euros, en hausse de 34 % par rapport à 2010. Cette progression est due essentiellement aux titres de créance (234 milliards d'euros, + 33 %). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 195 milliards d'euros, en légère hausse de 12 milliards d'euros par rapport à 2010, mais à un niveau inférieur au pic enregistré en 2009 (238 milliards d'euros). De leur côté, les émissions d'actions cotées restent peu soutenues, à 14 milliards d'euros après 10 milliards d'euros en 2010.

Les émissions nettes de titres de créance des institutions financières poursuivent la reprise entamée en 2010, et s'établissent à 94 milliards d'euros, mais ne retrouvent pas encore leur niveau d'avant 2009. Au sein des institutions financières, les établissements de crédit renforcent leurs émissions de titres de dette à long terme (56 milliards d'euros, après 51 milliards d'euros en 2010), principalement sous forme d'obligations sécurisées ; ce rebond est à nuancer compte tenu des remboursements des emprunts de la Société de financement de l'économie française (SFEF), qui servent en réalité au financement des établissements de crédit. Les banques procèdent également à de fortes émissions sur le compartiment de court terme (certificats de dépôts) pour 37 milliards d'euros, après de faibles émissions de 4 milliards d'euros en 2010 et des remboursements nets en 2009. Les institutions financières non monétaires enregistrent globalement des émissions nettes étales en 2011 : les remboursements de la SFEF pour 17 milliards d'euros sont compensés par des émissions de fonds communs de titrisation (FCT) de même montant.

Les administrations publiques augmentent leurs émissions nettes de titres de créance (111 milliards d'euros après 94 milliards d'euros en 2010). La progression sur le compartiment de long terme (118 milliard d'euros après 106 milliards d'euros en 2010) est principalement le fait des administrations de sécurité sociale, dont le volume d'émissions nettes progresse de près de 24 milliards d'euros, pour s'établir à 27 milliards d'euros. Parallèlement, les émissions de long terme de l'État se sont réduites de 12 milliards d'euros par rapport à 2010, et s'établissent en 2011 à 91 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les administrations publiques procèdent de nouveau à des remboursements nets, mais d'une moindre ampleur qu'en 2010 (- 6 milliards d'euros après - 12 milliards d'euros). Les remboursements de l'État se poursuivent (- 9 milliards d'euros), de même que ceux de la Société de prise de participation de l'État (SPPE, - 4 milliards d'euros). Parallèlement, les émissions nettes des organismes de sécurité sociale restent positives ; néanmoins, elles se tassent quelque peu (7 milliards d'euros, après 20 milliards d'euros).

Les émissions de titres de créance des sociétés non financières s'établissent à des niveaux proches de ceux enregistrés en 2010 (29 milliards d'euros, après 26 milliards d'euros), en hausse de 11,7 %. Les grandes entreprises maintiennent leurs émissions de titres de créance à moyen et long terme (obligations principalement) à un niveau assez élevé (25 milliards d'euros), bien qu'en léger repli par rapport à 2010. Dans le même temps, les émissions des titres de créance à court terme (billets de trésorerie) redeviennent positives (3 milliards d'euros) après deux années de remboursements nets. ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le commercial paper émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure à un an et les titres à long terme ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans la présente fiche.

Émissions de titres des agents résidents 18

1. Émissions de titres

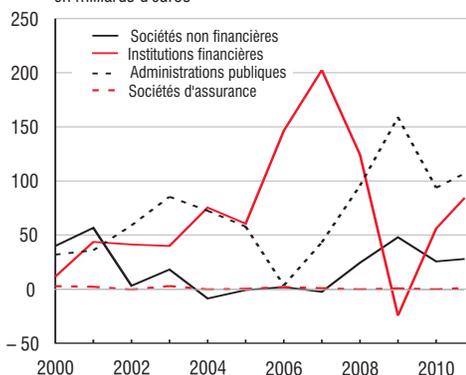
	En milliards d'euros					Évolution 2011/2010 (en %)
	2007	2008	2009	2010	2011	
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	278,7	265,1	223,9	184,9	247,5	33,9
Titres de créance (valeur nominale)	243,1	244,3	182,3	175,2	233,7	33,3
<i>par les Sociétés non financières</i>	-2,5	24,4	47,9	25,6	28,6	11,7
<i>dont : court terme</i>	-6,2	9,5	-13,3	-1,9	3,5	284,5
<i>long terme</i>	3,7	14,8	61,2	27,5	25,1	-8,9
<i>par les Institutions financières¹</i>	202,4	124,3	-24,5	56,0	93,8	67,6
<i>dont : court terme</i>	114,3	24,0	-120,6	5,3	41,4	687,1
<i>long terme</i>	88,1	100,3	96,2	50,7	52,4	3,4
<i>par les Administrations publiques</i>	43,2	95,6	158,8	93,7	111,3	18,8
<i>dont : court terme</i>	16,3	73,5	78,1	-11,9	-6,4	46,5
<i>long terme</i>	26,9	22,1	80,8	105,6	117,6	11,4
<i>dont obligations assimilables du Trésor (OAT)</i>	27,6	35,2	40,0	94,2	70,0	-25,7
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	35,6	20,8	41,6	9,7	13,8	43,2
<i>dont : par les Sociétés non financières</i>	32,7	4,3	20,0	7,6	10,4	36,9
<i>par les Institutions financières¹</i>	2,9	16,5	21,6	2,1	3,5	66,1

1. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers.

Source : Banque de France.

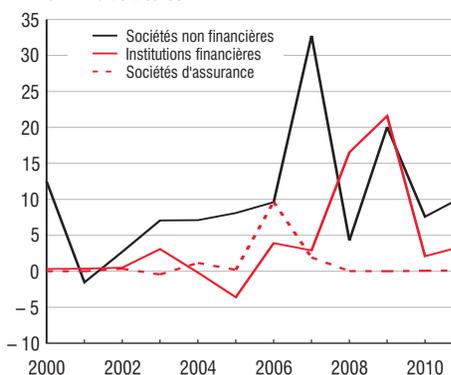
2. Émissions nettes de titres de créance et d'actions

Émissions nettes de titres de créance des résidents français
en milliards d'euros



Source : Banque de France.

Émissions nettes d'actions cotées des résidents français
en milliards d'euros



19 Endettement des agents non financiers

À la fin 2011, l'**endettement des agents non financiers (ANF) résidents** atteint 4 121,4 milliards d'euros. Sa progression s'accroît quelque peu (+ 5,9 %, après + 5,5 % en 2010), l'accélération de l'endettement des administrations publiques (APU, + 7,7 %, après + 6,8 % en 2010) et des sociétés non financières (SNF, + 4,7 %, après + 3,3 % en 2010) l'emportant sur le fléchissement de la croissance de la dette des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, + 4,8 %, après + 6,2 % en 2010).

Appréciés en proportion du PIB, les **ratios d'endettement** continuent d'augmenter en 2011 pour les ménages et ISBLSM (55,1 %, après 54,3 %), les sociétés non financières (65,9 %, après 65,5 %) et, de façon plus marquée, pour les administrations publiques dont le ratio de dette au sens de Maastricht atteint 86,0 % fin 2011, contre 82,3 % à fin 2010.

S'agissant des instruments utilisés par les ANF pour s'endetter, on observe un renforcement des **financements de marché sous forme d'émissions de titres de créance**.

Le taux de croissance annuel des crédits consentis à l'ensemble des ANF est de + 3,1 % en 2011 après + 4,2 % en 2010. La croissance reste cependant vive tout d'abord pour les crédits aux ménages et aux ISBLSM (+ 4,8 %, après + 6,2 % en 2010), du fait du dynamisme des prêts à l'habitat.

Après une contraction en 2009 (- 1,4 %) et une croissance très modérée en 2010 (+ 0,8 %), la progression de l'encours des prêts aux sociétés non financières (SNF) est dynamique en 2011 (+ 3 %), tirée par la reconstitution des stocks amorcée en début d'année ainsi que par la reprise de la FBCF, mais légèrement diminué, pour la seule catégorie des grandes entreprises, par les émissions de titres. À l'inverse, les autres entreprises voient leurs crédits bancaires augmenter plus fortement que la moyenne. L'encours de crédits aux SNF (897,5 milliards d'euros à fin 2011) représente plus de deux fois celui des émissions de titres de créance (405,4 milliards d'euro). Ces dernières, principalement constituées de titres à long terme émis par de grandes entreprises, augmentent fortement (+ 8,6 %, après + 9,4 % en 2010).

De leur côté, les administrations publiques (APU) procèdent à des remboursements nets d'une partie leurs crédits bancaires en 2011 (- 4,1 %, après + 8,6 % en 2010) et intensifient leurs émissions de titres de créance (+ 9,2 %, après + 6,7 % en 2010) dans un contexte de taux historiquement bas.

Au total, la croissance de l'encours de titres de créance émis par les ANF résidents s'accroît (+ 9,1 % en 2011, après + 7,3 % en 2010) et finance principalement les administrations publiques dont les émissions représentent 78,4 % de l'ensemble de l'endettement de marché des ANF résidents. ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de Sécurité Sociale.

On présente ici un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») qui est présenté. La dette « Maastricht » est consolidée : les dettes entre sous secteurs des APU en sont exclues. La présentation retenue ici ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. Le **répartition par instruments des financements** obtenus (crédits, titres de créance) fournit, quant à elle, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Endettement des agents non financiers 19

1. Endettement des agents non financiers

	Encours bruts en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2010	2011	2010	2011
Endettement des agents non financiers	3 890,6	4 121,2	5,5	5,9
Ménages et ISBLSM ¹	1 050,7	1 101,0	6,2	4,8
Sociétés non financières	1 244,7	1 302,9	3,3	4,7
Administrations publiques ²	1 595,2	1 717,3	6,8	7,7
Crédits auprès des Institutions financières³	2 147,0	2 214,3	4,2	3,1
Ménages et assimilés	1 050,7	1 101,0	6,2	4,8
Sociétés non financières	871,3	897,5	0,8	3,0
Administrations publiques	225,0	215,8	8,6	- 4,1
Dépôts au passif du Trésor⁴	23,2	30,1	- 2,1	29,7
Financements de marché	1 720,4	1 876,7	7,3	9,1
Sociétés non financières	373,4	405,4	9,4	8,6
Titres de créance à court terme	16,8	20,3	- 10,2	21,0
Titres de créance à long terme	356,6	385,1	10,5	8,0
Administrations publiques	1 347,0	1 471,3	6,7	9,2
Titres de créance à court terme	212,1	226,0	- 9,0	6,6
Titres de créance à long terme	1 134,9	1 245,3	10,2	9,7

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

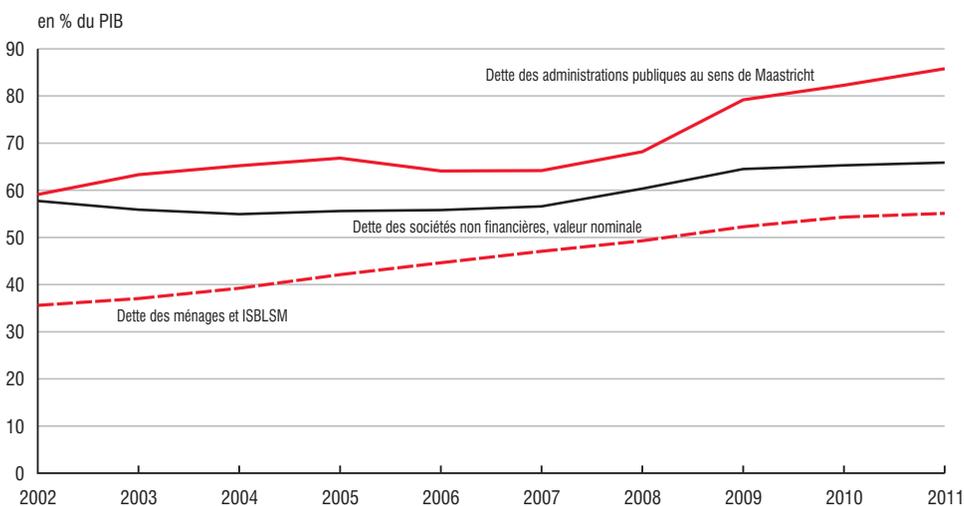
2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation...).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Sources : Banque de France ; Insee, Comptes nationaux, base 2005.

20 Indicateurs de développement durable

La France a adopté en juillet 2010 une nouvelle stratégie nationale de développement durable pour la période 2010-2013. Cette stratégie est organisée en neuf défis stratégiques, cohérents avec les engagements européens et internationaux. Fruit d'une concertation avec des représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement (État, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux et ONG environnementales), quinze indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été choisis pour illustrer les neuf défis. Ils constituent le cœur du tableau de bord retenu pour suivre la mise en œuvre de la stratégie.

Alors que depuis 2000 la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne, une partie des pressions sur les ressources naturelles apparaît relativement maîtrisée, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de productivité des matières. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique sont inférieures en 2009 de 8,1 % au niveau de 1990, référence du protocole de Kyoto. Cette tendance à la baisse est amplifiée par le contexte récessif de 2009. Le découplage depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports avec la croissance économique, joint à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (12,9 % de la consommation finale d'énergie en 2010) contribue à la maîtrise de ces émissions. L'efficacité matérielle de l'économie s'accroît : le volume de PIB (en euros) produit avec l'utilisation d'un kilogramme de matières a augmenté de 39 % entre 1995 et 2009.

Cependant, les engagements à plus long terme sont très exigeants : la France s'est engagée, au sommet de Copenhague, à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 et la France reste très en dessous de l'objectif de 23 % fixé par la loi Grenelle 1 pour la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Par ailleurs, la croissance économique s'accompagne d'une dépendance plus forte aux importations et de « flux cachés » liés aux

importations qui s'ajoutent aux émissions produites depuis le territoire français. Ainsi, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque français, c'est-à-dire les émissions en CO₂ liées à la production de biens et services nécessaires à la satisfaction de cette demande, s'élève en 2007 à 8,9 tonnes par an si l'on tient compte de l'ensemble des biens et services absorbés par cette demande, qu'ils soient produits en France ou importés, alors que seulement 6,4 tonnes sont émises en moyenne sur le territoire français. De plus, la pression reste très forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2010, les surfaces artificialisées occupent 8,9 % du territoire national. Leur progression s'accélère ces dernières années : elles gagnent en superficie l'équivalent d'un département tous les sept ans en moyenne. Elle est défavorable à de nombreuses espèces, en particulier aux oiseaux spécialistes des milieux agricoles, alors que les oiseaux généralistes s'adaptent mieux, voire progressent.

En termes de bien-être et de cohésion sociale, ces indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : l'espérance de vie en bonne santé s'est améliorée et la France connaît un taux de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne européenne ; en revanche, le taux d'emploi des seniors reste faible et la part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation élevée (13 %), symptôme des difficultés importantes sur le marché de l'emploi.

Des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance. La part des dépenses de recherche dans le PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixés par la stratégie de l'Europe à l'horizon 2020 et la part des jeunes de 18 à 24 ans sortant sans diplôme de l'enseignement supérieur reste supérieure aux 10 % visés par l'Union européenne en 2020 (12,6 % en 2010).

De même, la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial, dits objectifs « du millénaire », nécessitera un effort : seulement 0,50 % du revenu national brut est consacré à l'aide publique au développement alors que l'objectif était fixé à 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. ■

Indicateurs de développement durable 20

1. Indicateurs de développement durable

	1995	2000 sauf ¹	2005	2008	2009	2010
Défi 1 - Consommation et production durable						
1.1 Productivité matières (en euros/kg)²						
France	1,43	1,64	1,83	1,83	1,99	...
UE 27	...	e 1,22	e 1,27	e 1,31	e 1,41	...
Défi 2 - Société de la connaissance						
2.1 Sorties précoces du système scolaire (en %)³						
France	15,4	13,3	12,2	p 11,5	p 12,2	p 12,6
UE27	...	e 17,6	15,8	14,9	14,4	14,1
2.2 Dépense intérieure de recherche et développement (poids en % dans le PIB)						
France	2,28	2,16	2,11	2,12	p 2,26	p 2,26
UE27	1,80	e 1,86	e 1,82	e 1,92	e 2,01	e 2,00
Défi 3 - Gouvernance						
3.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance (en % des femmes cadres dirigeants dans le privé)						
France	16,0	16,7	18,2	...
Défi 4 - Changement climatique et énergies						
4.1 Emission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂, indice base 100 en 1990)						
France	99,4	100,7	101,1	95,8	91,9	...
UE27	93,6	91,0	92,1	88,9	82,6	...
4.2 Empreinte carbone de la demande finale nationale (en tonnes par personne)⁴						
France	8,0	8,6	9,1
UE27	...	8,8	9,1
4.3 Énergies renouvelables (part en % dans la consommation finale d'énergie)						
France	9,7	11,3	12,4	12,9
UE27	10,5	11,7	...
Défi 5 - Transports et mobilité durables						
5.1 Consommation totale d'énergie dans les transports en Tep rapportée au PIB (indice base 100 en 1990)						
France	102,3	97,9	93,2	89,8	90,7	90,2
Défi 6 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles						
6.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (indice base 100 en 1989)						
Oiseaux généralistes, France métropolitaine	92	88	116	118	113	125
Oiseaux habitats agricoles, France métropolitaine	75	71	70	66	59	65
6.2 Artificialisation des sols (en % du territoire national)						
France	8,7	8,8	8,9
Défi 7 - Santé publique, prévention et gestion des risques						
7.1 Espérance de vie en bonne santé (en années)						
Homme, France métropolitaine	60,0	60,1	62,3	62,7	62,7	61,9
Femme, France métropolitaine	62,4	63,2	64,6	64,6	63,3	63,5
Défi 8 - Démographie, immigration, inclusion sociale						
8.1 Pauvreté monétaire (en %)⁵						
France	...	13,0 ⁶	13,2	12,9	13,5	...
UE27	e 16,0	16,3	16,4	...
8.2 Taux d'emploi des seniors (travailleurs âgés de 55 à 64 ans) (en %)						
France métropolitaine	29,6	29,9	38,5	38,2	38,8	39,7
UE27	36,0	36,9	42,3	45,6	46,0	46,3
8.3 Part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation (en %)						
Homme, France métropolitaine	9,8	8,9	10,5	10,5	13,3	13,0
Femme, France métropolitaine	14,6	11,9	12,5	11,3	12,8	13,3
Défi 9 - Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde						
9.1 Aide publique au développement (en % du revenu national brut)						
France	0,55	0,30	0,47	0,39	0,47	0,50
UE27	0,37	0,32	0,41	0,40	0,42	0,43
Contexte économique et social						
0.11 PIB par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume en %)¹						
France	...	2,3 ¹	1,1	-0,6	-3,7	1,1
UE27	...	2,7 ¹	1,5	-0,1	-4,6	1,8
0.12 Revenu national net par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume en %)¹						
France	...	2,7 ¹	1,0	-1,2	-4,0	1,3
UE27	...	2,5 ¹	1,1	-0,3	-4,8	1,5
0.21 Taux de chômage (en %)						
France métropolitaine	10,1	8,6	8,9	7,4	9,1	9,4
UE27	9,0	7,1	9,0	9,7
0.21 Taux de sous-emploi (en %)						
France métropolitaine	6,2	5,8	5,2	4,8	5,6	5,9
0.3 Distribution des revenus						
Rapport des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes ⁷	...	6,27	6,53	6,67	6,73	...
Rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1) ⁷	...	3,50	3,35	3,40	3,40	...
0.4 Taux de fécondité (en enfants par femme)						
France	...	1,89	1,94	2,01	2,00	2,03
UE27	1,51	1,60	1,59	...

1. Taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000. – 2. Calculé comme le rapport entre le PIB en volume (base 2000) et la consommation intérieure de matières premières. 3. Part des 18-24 ans ne suivant ni études ni formation et sans diplôme du supérieur. – 4. L'empreinte carbone correspond aux émissions de CO₂ associées à l'ensemble des biens et services destinés à satisfaire la demande finale nationale. – 5. Part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian. – 6. Rupture de série. – 7. France métropolitaine.

Sources : tableau de bord de la stratégie nationale de développement durable ; Eurostat (extraction du 24 avril 2012).